

ANNALES

DU

CERCLE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CANTON DE SOIGNIES

~~~~~  
TOME I

—  
1894



SOIGNIES

IMPRIMERIE V<sup>e</sup> NOEFNET

GRAND'PLACE



## CONFÉRENCE

donnée par M. Demeuldre, président du Cercle, le 21 mai 1894

---

### SUJET : LE FOLK-LORE

MESSIEURS,

Parmi les nombreux objets d'étude formant le programme de notre société, il est un point sur lequel je désirerais attirer votre attention, ce sont les traditions et les croyances populaires, ce que, en langage scientifique, on appelle le folk-lore.

Quel mot barbare, n'est-ce pas, pour nos oreilles wallonnes?

Ce terme, nous l'avons emprunté aux Anglais et malgré les défauts qu'on y a découverts, il est resté comme étant le plus commode que l'on ait trouvé.

Littéralement il signifie « science des gens » et par extension « science de la littérature, des traditions et des usages populaires ».

Le mot n'est pas bien vieux — il est né, je crois, en 1846 — mais la chose est bien plus vieille que le mot et remonte très haut, car il s'est trouvé, à toutes les époques, des esprits indépendants et délicats qui ont été sensibles au charme naïf de la poésie populaire. Tel Molière qui, dans *le Misanthrope*, nous rapporte une vieille chanson, et cette comédie date du 4 juin 1666.

En 1802-1803, Walter Scott débutait dans sa carrière littéraire par la publication des chants populaires des frontières écossaises.

Cependant les véritables pères du Folk-lore, tel qu'il est compris aujourd'hui, sont les frères Grimm, qui publièrent leurs contes de 1812 à 1822 et qui mirent ainsi l'Allemagne au premier rang dans ce genre d'étude.

En 1844, le docteur Coremans publia un mémoire sur les saisons, les mois, les semaines, les fêtes et les usages en Belgique, et en 1870 le baron de Reinsberg-Düringsfeld fit paraître les traditions et les légendes de la Belgique.

Le mouvement resta assez longtemps stationnaire chez nous.

Je crois pouvoir dire qu'il ne sortit de son sommeil que grâce aux secousses que lui donna M. Auguste Gittée.

Tandis que l'Angleterre avait ses périodiques folkloristes dès 1878, l'Espagne depuis 1881, la France depuis 1885, il nous fallut attendre jusqu'en 1891 pour voir se fonder en Belgique une Société de Folk-lore publiant un bulletin périodique. L'honneur en revient à MM. Colson, Defrecheux, Gittée, Monsieur et Wilmotte.

Il est vrai cependant qu'en 1865 la West-Flandre possédait un périodique « *Autour du Foyer* » fondé par des prêtres catholiques, MM. Gezelle, de Bo et Duclos. Mais cette publication n'était pas connue du grand public et je dois dire, pour ma part, que son existence ne me fut révélée qu'en 1890 par un article de M. Gittée, alors que je fais partie de la Société des traditions populaires de Paris depuis sa fondation, en 1885.

Quoi qu'il en soit et comme je le disais plus haut, c'est à M. Gittée que doit revenir l'honneur du réveil de ce genre d'étude : il a brisé tant de lances en faveur du folklore qu'il a fini par trouver des partisans, qu'une société s'est formée et qu'elle prospère.

Maintenant que j'ai fait l'historique bien incomplet du folklore, je vais vous dire ce que l'on entend par ce mot.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, c'est « la science de la littérature, des traditions et des usages populaires ».

Est-ce bien une science ?

M. Jules Lemoine, le savant et sympathique auteur du « *Folklore au pays wallon* », répond :

« Le folklore est une science, science très vaste, car elle ne

comprend pas seulement tout ce qui concerne la propre vie du peuple, mais aussi le développement intellectuel que l'esprit populaire a reçu par lui-même. »

Que disent les fondateurs du « folklore wallon » ?

« Ce que nous appelons folklore n'est pas une science, c'est un ensemble de documents : contes et chansons populaires, jeux d'enfants, croyances et coutumes superstitieuses, remèdes de bonne femme, etc., etc., documents dont la caractéristique est d'être conservés par les masses, sans et presque toujours malgré l'intervention des classes cultivées. Est folklore, toute la vie populaire ou sauvage en tant qu'elle se développe à côté ou en dehors de l'action d'une élite intellectuelle consciente de son rôle. Il cesse là où apparaît la science positive des laboratoires, la spéculation du philosophe, le prêtre avec sa théologie ou son évangile, l'instituteur avec son livre de lecture, le législateur avec son code ou l'artiste distinct de la foule ! »

Ces opinions sont sensiblement les mêmes et je crois que je puis dire, pour rester d'accord avec ces messieurs, que le folklore est l'étude des traditions, de la littérature orale et des usages populaires.

La tradition, l'usage, la coutume, en un mot l'habitude.

L'habitude !

Combien ce mot ne nous dit-il pas de choses.

Connut-on jamais un tyran plus despotique que celui-ci : l'usage !

Tout le monde se range sous sa loi, car c'est la loi de tout le monde, et comme l'opinion de M. Tout-le-Monde est la plus forte, il faut s'incliner.

Or l'usage, c'est une habitude et l'habitude est une seconde nature.

Ainsi on a l'habitude de mettre un chapeau ou une casquette pour sortir en rue parce que c'est l'usage. Essayez donc d'aller tête nue depuis l'hôtel de ville jusqu'à la station.

Vous entendrez ou plutôt vous n'entendrez rien ; mais on en dira de belles sur votre compte : si vous n'êtes pas sur la route de Froidmont, c'est que vous êtes sur celle de Gheel.

En tout cas, vous serez ridicule.

Les usages nous paraissent souvent très bizarres. C'est vrai. Mais quand on les étudie, quand on les approfondit, quand on recherche leur raison d'être, ils cessent d'être bizarres pour devenir au contraire très rationnels.

Je vais vous donner immédiatement un exemple ; mais auparavant je vais me permettre une petite digression.

Le folklore étant l'étude de la tradition, celle-ci étant le fondement de la vie du peuple, il convient de savoir ce que l'on entend par le mot collectif : *peuple*. La nécessité de se mettre d'accord sur le sens de ce vocable est d'autant plus grande qu'aujourd'hui, la politique aidant, on l'emploie à propos de tout et même à propos de rien.

Pour nous, folkloristes, le *peuple* c'est « ceux que n'atteint pas la culture : c'est la masse des gens illettrés, d'une civilisation peu avancée », selon l'expression d'un savant anglais, M. Stuart Glennie.

J'en viens maintenant à l'exemple que j'ai promis.

Il m'est arrivé souvent d'entendre dans un cabaret cette phrase dite par le consommateur à la cabaretière qui lui servait sa consommation : « après vous » — parfois on dit aussi : « j'aime de vous ».

La cabaretière boit un petit coup au verre du client et l'offre de nouveau à celui-ci qui y boit à son tour.

J'avais d'abord pris cela pour de la galanterie, que je trouvais du reste excessive et peu propre.

Lorsque la cabaretière était jeune et jolie, passe encore ; mais comme le contraire se présente le plus souvent, j'ai dû chercher une autre explication, la première au surplus ne me satisfaisant guère : la galanterie est un produit de l'éducation et le peuple, manquant d'éducation, ne peut être galant.

J'ai donc cherché autre chose et voici ce que j'ai trouvé.

Lorsque Philippe II, roi d'Espagne, succéda à Charles-Quint, des troubles agitèrent tumultueusement nos provinces.

Les troupes espagnoles y furent envoyées prétendument pour y maintenir l'ordre et l'autorité de Philippe II, mais surtout pour y soutenir la politique du trop célèbre duc d'Albe et pour faire exécuter les sinistres sentences du conseil

des troubles, que le peuple baptisa du nom énergique de conseil de sang.

Le poison était à cette époque une arme dont on se servait volontiers. L'exemple venait de haut.

Jean de Glimes, marquis de Berghes, grand bailli du Hainaut, comte de Walhain, époux de Marie de Lannoy-Molembaix, en fit la triste expérience. Député par la régente Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, auprès de Philippe II, il mourut empoisonné à la cour d'Espagne au mois de mai 1567.

Les espagnols étaient en droit d'attendre de nos populations de justes représailles.

Sous l'obsession de cette crainte, ils devaient tenir, exiger peut-être au besoin, que celui qui leur offrait un breuvage y goûtait avant eux.

Cette mesure de prudence fut de mise pendant toute la durée des troubles, c'est-à-dire pendant près d'un demi-siècle, et dût même se perpétuer après que le calme fut rétabli. Elle passa dans les mœurs par usage et est parvenue jusqu'à nous par habitude.

Cet usage remonterait donc à 1555-1560.

Je ne donne pas cette explication d'un usage singulier comme étant absolument authentique ; je la tiens seulement comme étant très rationnelle et je suis prêt à l'abandonner si on m'en fournit une meilleure.

Revenons à l'objet de cette lecture, au folklore. Le champ du folklore est très vaste. Il comprend les contes, les légendes, les chants populaires, les devinettes, les formulettes, les coutumes, les croyances et superstitions, les jeux d'enfants, les remèdes populaires.

Sans doute vous vous dites ce qui a été dit bien souvent, ainsi que le rapporte M. Gittée :

« Comment est-il possible de perdre son temps à de pareils enfantillages ? Un homme intelligent peut-il s'occuper de contes, de légendes, de superstitions ? Quel plaisir, quel profit peut-il y avoir à écouter le radotage d'enfants ou de vieilles femmes pour décrocher une histoire absurde ? »

Si vous voulez bien m'accorder encore quelques moments d'attention, je m'efforcerai de vous prouver que vous verrez dans l'erreur et que le folklore constitue un élément de grande valeur pour l'histoire.

L'historien se borne ordinairement à la description palpitante des batailles et des sièges, au récit des révolutions et des intrigues des partis ou des palais, à la notation des débats des parlements et des assemblées politiques, à l'analyse des traités de paix et de commerce, à l'indication des origines et des chutes des administrations, à la chronologie des règnes, des avènements et des disparitions soit des pouvoirs soit de ceux qui les représentent, à la narration des changements de territoire et des causes qui les ont amenés.

Ce mode de procéder constitue l'histoire d'un peuple, d'une nation, mais non celle du peuple.

L'histoire du peuple se trouve moins dans le récit de ses luttes que dans les phénomènes qui peuvent être considérés comme étant les expressions de son tempérament particulier; l'histoire vraie doit nous retracer les progrès tant internes qu'externes, elle doit considérer la vie sociale ainsi que le développement intellectuel.

Où trouverons-nous les documents nécessaires à la reconstitution de cette histoire? Dans la littérature, mais dans la littérature orale.

« La littérature du peuple, dit M. Gittée, nous retrace, dans une certaine mesure, les progrès de son intelligence ; on y retrouve ce qu'il pense, ce qu'il sent, ce qu'il sait, ce qu'il veut. C'est son histoire intime. »

J'ai dit la littérature orale, car la littérature écrite n'exprime guère que les sentiments, les idées, les croyances des lettrés qui composent ces œuvres.

Peut-être ces écrivains se sentent-ils de leur temps, mais encore ont-ils pétri la pâte et l'ont-ils façonnée avec des côtés distinctifs propres soit à leur caractère soit à celui du personnage qu'ils mettent en scène.

Ce n'est pas le théâtre de Racine qui nous donnera une idée de ce qu'était le peuple français au temps de Louis XIV.

Il en est autrement au moyen âge où le poète est du peuple, vit de sa vie, participe à ses croyances, à ses sentiments. Alors le poème a une valeur historique, car il réfléchit l'état intellectuel du peuple.

Je vais ici encore faire un emprunt à M. Gittée, un savant, qui a traité à fond le sujet qui nous occupe.

« La chute de l'empire romain laissa l'Europe dans le chaos le plus complet, créé par le mélange des nationalités barbares à la recherche d'une nouvelle patrie. Bientôt cependant, de jeunes organismes, imbus d'un sang généreux, sortirent de cette décomposition ; de nouvelles langues, portant un caractère fortement individuel, s'étaient formées. En dépit des traits qui caractérisaient en particulier chacune de ces nations naissantes, un lien solide les unissait : c'est le christianisme. Cette communauté de croyances était d'un grand poids pour le développement de ces peuples nouveaux, et la jeune poésie, vivante et populaire, qui ne tarda pas à germer, est empreinte du cachet des idées qui exerçaient une si grande influence sur ces imaginations dans l'enfance.

» Cette enfance se reconnaît partout. Dans ce monde nouveau, tout est naïf; l'expansion de la vitalité naturelle existe encore. L'âge de raison n'a pas commencé. L'imagination a toujours son libre cours ; elle peuple l'univers d'une infinité d'êtres, dispersés entre le ciel, la terre et l'enfer. Tous les personnages de la religion, les anges, les saints, Dieu lui-même et la Vierge principalement remplissent un rôle très important dans la vie de ces hommes ; à tout moment, les divinités ont à les soutenir contre les entreprises et les tentations de l'esprit du mal, représenté par Satan et son armée de démons.

» Tout le monde fantastique de la mythologie germanique continue à vivre dans ces esprits simples : cette antique foi ne disparaît pas devant le christianisme, mais se dissout en lui, et ses débris s'y laissent encore facilement reconnaître à leur couleur franchement païenne. »

Les fondateurs du « folklore wallon » nous disent :

« Les faits du folklore, contes, chansons ou coutumes, n'ont pas seulement une valeur esthétique qui peut unir dans leur

étude les hommes de goût. Aucun, même quand il paraît le plus informe, ne doit être dédaigné; car tous sont susceptibles d'être utilisés, soit aujourd'hui, soit demain, dans les sciences qui ont pour objet de reconstituer et d'expliquer le passé intellectuel et moral de l'homme : tel conte est le prototype d'un chant de l'Odyssée ou d'un drame de Shakespeare ; tel autre nous laisse entrevoir la psychologie grossière des époques reculées d'où il nous vient ; telle superstition est une survivance d'une conception jadis générale ; tel usage est la dernière trace d'une vieille religion païenne.

En un mot c'est surtout par l'étude des documents du folklore que nous arrivons à explorer le sous-sol de la civilisation. »

M. Émile Blémont, l'éminent folkloriste français, s'exprime ainsi :

« L'histoire des traditions populaires, c'est l'histoire psychologique du peuple, l'histoire de son âme.

Histoire aussi intéressante et vraie que l'histoire matérielle et positive, souvent faussée par l'intérêt, la paresse ou la sottise. La tradition comparée peut jeter de vives lumières sur les aptitudes spéciales des races diverses, sur la lutte des peuples pour l'hégémonie ou l'existence.

On comprend quel intérêt il peut y avoir, par exemple, à rapprocher tout ce que l'imagination populaire, en Orient d'une part, en Occident de l'autre, a produit sous l'influence d'événements tels que les Croisades.

Il n'est pas moins instructif de comparer l'histoire à la légende que les légendes entre elles. Nous pourrons chercher par suite de quel lent et sourd travail, tel personnage réel, prince, soldat ou penseur, est sorti de l'histoire pour entrer dans la légende et former un type idéal.

L'évolution de la tradition vers la science et l'art offre à nos travaux le champ le plus vaste et le plus fertile. N'est-ce point un spectacle attrayant que la physionomie des chercheurs et des trouveurs qui se sont passé de siècle en siècle le flambeau sacré ? »

Je crois qu'il serait temps de parler un peu de la manière de recueillir les traditions.

N'allez pas vous imaginer que c'est la chose la plus facile du monde et qu'en questionnant plus ou moins adroitemment vous allez obtenir un excellent résultat et une abondante moisson.

Voici l'avis de M. Gittée sur ce point.

“ Ayant conscience du mépris général auquel il est en butte depuis si longtemps, le populaire s'est retiré et a cherché un refuge dans les cercles sympathiques des pauvres et des opprimés, des arriérés en général. Domestiques et servantes, nourrices et bonnes femmes, enfin les gens qui n'ont pas comme nous à se bourrer l'esprit de connaissances matérielles de toute espèce, possèdent une provision de contes, chansons, devinettes, dictons beaucoup plus grande que nous ne nous le figurons. Souvent encore, surtout à la campagne et dans les petites villes, le soir, la besogne finie, on se réunit familièrement en cercle; une chanson fournit alors le prétexte à une seconde, un conte rappelle le sujet d'un autre. Cet état de choses existe encore; mais il nous échappe à cause de la grande méfiance que le peuple nourrit à l'endroit des lettrés. Tous ceux qui se sont jamais occupés à recueillir du folklore savent avec quelle timidité toute tentative pour connaître quelque chose de ce genre est accueillie par les détenteurs de ces secrets. Ne croyez pas que le vacher ou le berger vous communiquera la moindre parcelle de sa science si vous lui demandez des contes; le paysan devient muet dès que vous voulez vous enquérir de ses croyances au sujet de quelque phénomène de la nature.

Ils craignent qu'on ne veuille uniquement se moquer d'eux. ”

L'esprit populaire, dit le savant Max Müller, ressemble à la sensitive; comme elle, au premier contact un peu rude, il se replie sur lui-même et ferme ses feuilles.

Vous ne sauriez vous figurer quel monde merveilleux de rois, de princes charmants, de princesses, de génies, de nains, de héros et d'animaux fabuleux, vit dans l'esprit et l'imagination des campagnards et des classes peu avancées. Et le diable et tous ses suppôts, quelle place ne tiennent-ils pas encore?

Tous les ans, à jours fixes, vous voyez le peuple campagnard procéder à des coutumes bizarres, dont la signification est génér-

ralement perdue, mais dont il garde le souvenir qui se transmet de père en fils.

Les classes lettrées se sont élevées au-dessus de ces idées par les progrès de la civilisation ; nous évitons de croire à toutes ces choses et nous sommes persuadés que la tradition n'a aucune prise sur nous. Erreur profonde.

« Enfants, nous avons tous été endormis aux accents de berceuses ; tous nous avons été tenus en éveil au moyen de contes.

» Qui maintenant ne se sent pas encore agréablement ému, en entendant répéter ces vieilles chansons que notre mère fredonnait près de notre berceau ?

» Qui d'entre nous, quand on éternue, ne dit pas : Dieu vous bénisse ! uniquement par habitude, parce que les parents et les grands-parents le faisaient.

» La mère de famille ne fait-elle pas bien souvent une croix sur le pain avant de l'entamer ?

» Ne connaissez-vous pas des personnes qui ne se mettront pas en voyage et n'entreprendront rien un vendredi ?

» Se met-on treize à table ?

Que dit-on quand on renverse la salière ?

Qu'est-ce que le dragon de Mons, le géant d'Ath, le simple et lourd de Soignies ?

Ne sont-ce pas des réminiscences, des survivances des temps passés ? N'est-ce pas du folklore ?

Vous voyez par ces exemples combien le folklore est encore enraciné dans nos cœurs sans que nous nous en rendions compte.

Tous vous connaissez le conte de Barbe-Bleue. Peut-être ne savez-vous pas l'interprétation qu'on lui donne.

Si vous le désirez, je puis vous la dire.

Tous les contes seraient d'origine aryenne, c'est-à-dire qu'ils auraient tous pour point de départ le plus haut plateau de l'Asie centrale, Bactriane, d'où sont descendus les Hindous, les Perses, les Grecs, les Romains et la plupart des races européennes. C'est ce qui explique que les mêmes contes sont communs aux races japhétiques.

Ceci étant admis et sachant que les Aryas rapportaient leur

religion au système mythologique basé sur la météorologie, voici l'interprétation de Barbe-Bleue, le terrible seigneur féodal, possesseur d'immenses richesses, qui tue ses sept femmes et meurt sous les coups des deux frères de la dernière, un dragon et un mousquetaire.

Ce personnage à la barbe couleur du temps n'est autre qu'Indra, le dieu du firmament dont les trésors sont la lumière et les nuages dorés ou le soleil qui, dans le cours d'une semaine, met fin à sept aurores. Les deux frères secourables sont les Açwins ou les deux crépuscules qui délivrent l'aurore.

Les grecs les nommaient dioscures, et ils possèdent un mythe où Castor et Pollux, génies de l'étoile du matin et de l'étoile du soir, délivrent Hélène, la lumière matinale que Thésée, le soleil, tient prisonnière.

Le peuple explique tout, à sa façon, par des traditions ou des légendes.

Et quelle poésie dans ces croyances.

Écoutez plutôt la légende du rouge-gorge et de la pie.

On raconte en Basse-Bretagne, que lorsque le Sauveur fut cloué sur sa croix, deux oiseaux vinrent se percher sur l'instrument du supplice. Le premier était une pie qui, à cette époque, était le plus beau des oiseaux. Elle avait une aigrette sur la tête et sa queue était aussi splendide que celle du paon, mais elle était aussi méchante que belle et elle insulta le Christ expirant. Le second était un petit oiseau au plumage gris qui s'approcha timidement du crucifié en poussant quelques cris plaintifs. De ses ailes il essuya les larmes qui coulaient des yeux du Rédempteur et de son bec il arracha les épines qui lui entraient dans la tête. Tout à coup une goutte de sang tomba du front de Notre Seigneur sur la gorge du petit oiseau et colora pour toujours son humble plumage.

« Sois heureux, lui dit le Christ, toi qui prends part à mes douleurs. Partout où tu iras le bonheur et la joie t'accompagneront. Tes œufs auront la couleur de l'azur du ciel et tu seras désormais l'oiseau du bon Dieu, le porteur des messages heureux.

» Toi, dit-il à la pie, tu seras un oiseau maudit. Tu n'auras

plus cette aigrette ni ces brillantes couleurs dont tu t'enorgueillis et dont tu n'es pas digne. Ton plumage sera celui du deuil et du malheur. Tu auras beau faire, l'eau du ciel tombera toujours dans ton nid. »

Avant de terminer, je vais vous indiquer quelques croyances et usages relatifs à la naissance et au mariage.

Ce sont deux phases de la vie humaine par lesquelles tout le monde, ou à peu près, a passé ou passera.

### La naissance

Les enfants qui naissent entre 11 heures du soir et 1 heure du matin, le mercredi et le vendredi, n'ont jamais de chance.

Pour qu'il n'arrive pas malheur à un enfant qu'on porte baptiser, il faut que ce soit le parrain qui le sorte de la maison et que ce soit la marraine qui l'y rentre.

Dans les Ardennes, autrefois, à l'enfant baptisé et que la mère, avec orgueil, portait chez les voisins pour le faire admirer, il était d'usage de donner un paquet de sel et un œuf que le petit devait tenir un petit instant dans ses menottes. Cela signifiait : « Nous souhaitons à l'enfant toute la santé, tout le bonheur possible. »

Pourquoi le sel ? pourquoi l'œuf ?

De tout temps le sel a été regardé comme étant le plus grand agent qui préserve de la corruption, conserve et purifie, aussi est-il considéré dans les légendes mythologiques comme « l'emblème de la durée des êtres ».

Quant à l'œuf, il était supposé par ces mêmes légendes, représenter « l'emblème de la durée des temps », grâce à sa forme ronde dont les extrémités se touchent de toutes parts.

Donner du sel et un œuf à l'enfant, c'était donc lui dire : nous te souhaitons une vie longue et préservée de toutes souillure, nous te souhaitons une carrière heureuse, unie, comme cet œuf dont la forme ronde ne laisse voir ni aspérité, ni commencement, ni fin.

En Écosse, quand on place l'enfant pour la première fois dans son berceau, on promène autour de lui une petite torche allu-

mée, en prononçant quelques paroles de bénédiction, par lesquelles on prie le Seigneur de protéger l'enfant. La lumière est aussi portée autour de l'appartement, ordinairement par trois fois.

Pour en finir sur la naissance, voici ce que rapporte M. Zmidgrodki :

La mère morte en couche est considérée comme une martyre, elle traverse seulement une seule fois le purgatoire et tout de suite les anges la portent sur leurs bras au ciel, « parce qu'elle a payé avec sa propre vie celle de l'enfant », disent les Bretons.

Pauvre mère ! dont l'enfant, est resté sur la terre, que lui importent les joies du ciel ! Pendant que les anges font retentir l'harmonie divine de leurs chants, elle, la mère, n'entend que la voix plaintive de son enfant resté sur la terre.

Dans le silence de la nuit cette voix devient de plus en plus irrésistible.

Elle n'y tient plus, saute de son lit pour retourner sur la terre.

La pauvre bretonne va prier le bon Dieu de la laisser partir, puis elle se précipite sur la terre.

Tout le monde dort... la porte s'ouvre... la mère entre...

Elle voit son enfant dormant dans son berceau, tout seul, elle le prend et le couche auprès du père.

Elle lave son enfant, le peigne, lui change son linge et lorsqu'elle voit qu'il est bien tenu et traité avec soin, elle donne des signes de sa joie et s'en va bientôt.

Mais si l'enfant souffre, s'il est négligé, elle reste auprès de lui longtemps, on entend comme elle maudit les parents et les gronde, et en quittant la maison elle fait violemment claquer la porte. Et si malgré cela, les gens sans pitié continuent à faire souffrir le pauvre petit être, alors elle vient une dernière fois et prend l'enfant avec elle.....

Devant la mère tenant son enfant dans les bras, les portes du ciel s'ouvrent à deux battants.

Voilà la perle de nos traditions populaires. Comme un manteau de pourpre, brodé d'or et de pierreries, cette tradition s'étend sur l'Europe entière.....

Et on se demande avec étonnement : Quel donc était le peu-

ple, de quelle intensité, de quelle profondeur de sentiment et de quelle noblesse d'esprit ont été les gens qui ont entouré d'une telle auréole l'amour maternel?

### Le mariage

Une noce doit suivre le chemin par où passent les enterrements. Si deux mariées se rencontrent dans l'église, l'une d'elles sera malheureuse.

Sur le littoral de la Manche se trouve un saint en bois qu'on appelle saint Gildas. Quand les jeunes filles veulent se marier, elles se recommandent à saint Gildas et, pour offrande, elles lui portent des épingle qu'elles lui enfoncent dans les fesses. Il y a des moments où le saint en est complètement tapissé.

Dans les Ardennes, presque toutes les demoiselles soucieuses de connaître leur futur époux devaient, le jour des rois, quand elles se déshabillaient pour se coucher, mettre leurs habits en croix sur une chaise en prononçant les mots :

Je fais l'anti-bois  
Et je verrai dans la nuit  
Celui qui m'épousera.

En Poitou, pour voir en rêve celui qu'elles devront épouser les jeunes filles se coupent les ongles pendant neuf vendredis de suite.

Pour que la concorde règne toujours entre deux époux, il faut que le mari porte sur lui le cœur d'une caille mâle et la femme le cœur d'une caille femelle.

Si un homme est jaloux, il suffit pour le guérir de tremper sa chemise dans le bénitier de l'église.

Dans le pays de Chimay, il existe encore une coutume assez bizarre.

Lorsqu'une jeune fille épouse un jeune homme d'une localité autre que celle qu'elle habite, elle est tenue de payer aux jeunes gens concitoyens de son mari une certaine redevance pour

les dédommager du préjudice qu'ils éprouvent en perdant leur camarade.

Cela s'appelle le « pâté ».

Le jour du mariage, les amis du marié arrivent en cavalcade au village de l'épousée et remettent à celle-ci un « pâté » surmonté d'un bouquet, un registre et un fouet.

Le pâté, c'est le cadeau.

Le registre est l'emblème de l'ordre que la jeune femme devra apporter dans son ménage.

Le fouet est le prétexte du plaisir que l'on va prendre.

En effet, la mariée, accompagnée de son mari et des gens de la noce, se place sur le bord de la route et tous les cavaliers défilent devant elle au galop de leurs chevaux.

La jeune femme cingle de sa lanière sifflante cavaliers et montures, sans souci des chutes et des culbutes et chacun s'efforce de s'emparer du fouet.

Si personne ne réussit à le lui enlever des mains, la jeune femme est déclarée la maîtresse du logis.

Mais si quelqu'un a pu s'en emparer, les plaisanteries les plus salées commencent, le fouet est mis aux enchères, le mari doit le racheter et sa femme est déclarée son humble servante.

Puis la bande joyeuse se dissémine dans tous les cabarets de l'endroit, les libations commencent, les chants suivent et la fête continue jusqu'au matin.

Lorsque la mariée a été généreuse, la jeunesse offre un bal aux gens de la noce, mais si elle ne donne rien pour le « pâté », gare aux charivaris qui s'appellent là-bas « cornages ».

Je finis en vous remerciant de la bienveillante attention que vous avez bien voulu accorder à cette lecture que beaucoup d'entre vous auront sans doute trouvée trop longue et peu récréative.

Je n'ai eu d'autre but que d'être utile à la société en attirant votre attention sur un sujet d'étude nouveau renfermant en lui un charme empreint de beaucoup de poésie et qui nous repose du naturalisme qui a cours aujourd'hui.

Si mon but est atteint, toutes mes espérances seront remplies.  
A quoi concluez-vous, me demanderez-vous.

Ma conclusion, je la trouve dans un article du chroniqueur du journal *le Temps*, M. Hugues Le Roux.

Le voici :

« A côté de cette école de poésie philosophique vient d'en naître une autre, celle-là plus pittoresque.

Ces poètes-là, tous provinciaux, restés tendrement épris des parfums de leurs terroirs et de l'ombre de leurs clochers, se vouent à la peinture des moeurs de leurs compatriotes campagnards ; ils recueillent les antiques légendes de la bouche des vieillards et des gens simples, ils tâchent de retrouver les épouvantes, les superstitions d'autrefois.....

Et dans le désespoir où ils sont, eux, les artistes trop habiles, de traduire sans les altérer dans leur langage poétique ces traditions, ces refrains du temps passé, en foule ils renoncent à la joie d'aligner des rimes et se font les collaborateurs obscurs de toutes ces revues érudites où l'on travaille à reconstituer la légende mystique du monde. »

Le but est d'éclairer l'une par l'autre les vieilles croyances de l'humanité, d'explorer le sous-sol de la civilisation, de fouiller, de creuser le passé, pour, à l'aide de rapprochements et de comparaisons, aboutir, par le peuple lui-même, à ses origines et à sa filiation.

En faisant du folklore, l'on fait de l'histoire, de la linguistique, de l'ethnographie, de l'anthropologie, par conséquent de l'archéologie ; car l'archéologie est la science des choses anciennes et comprend l'étude de l'antiquité tout entière ; son but général est de faire revivre le passé sous toutes ses formes, dans l'histoire proprement dite comme dans l'art, dans les institutions et les moeurs comme dans la littérature.

C'est là que tendent les efforts du folklore.

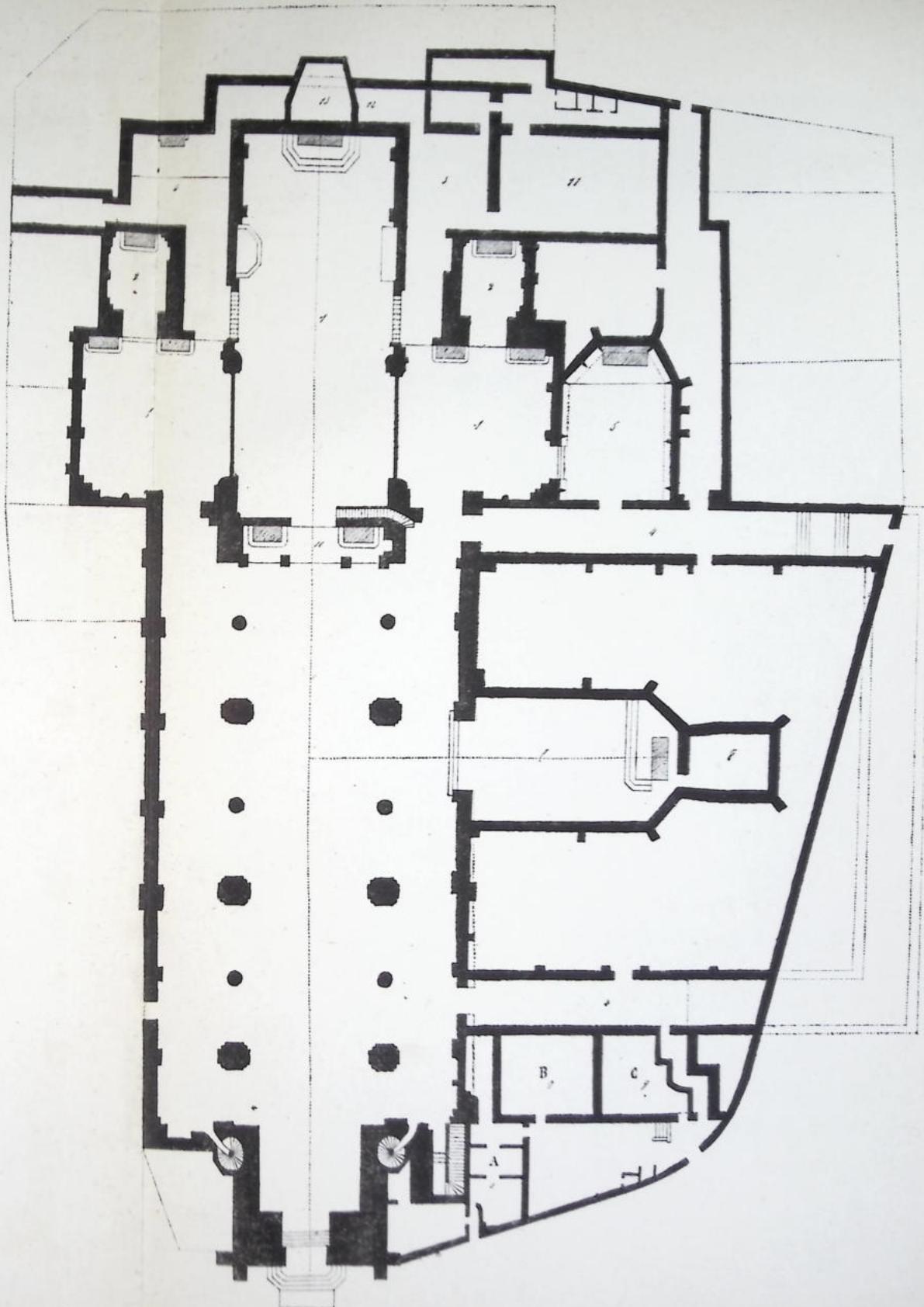
Qu'en sortira-t-il ? Hélas ! Mesdames et Messieurs, nul ne le sait, pas plus qu'on ne peut prédire à l'aurore quel sera le jour.

---

PLAN TERRIER  
DE  
L'ÉGLISE SAINT-VINCENT  
A SOIGNIES

LÉGENDE

1. Église primitive. — 960. { Chœur.  
                                  Grande et petites nefs.  
                                  Transept.
2. Chapelle de la Sainte-Face. — XI<sup>e</sup> siècle.  
Chapelle du Mont-Carmel. — XI<sup>e</sup> siècle.
3. Ancienne sacristie. — XIII<sup>e</sup> siècle.
4. Cloître.
5. Chapelle Saint-Hubert. — Fin du XV<sup>e</sup> ou commencement du XVI<sup>e</sup> siècle.
6. Chapelle Saint-Vincent. — XVI<sup>e</sup> siècle.
7. Chapelle du Saint-Nom de Jésus — 1582.
8. Sacristie de cette chapelle. — 1600.
9. Bâtiments annexés à l'église. { A. Maison du suisse.  
                                  B. Bibliothèque. — 1690.  
                                  C. Maison du clocheman.
10. Jubé ou Ambon — 1633.
11. Nouvelle sacristie — 1702.
12. Couloir derrière le chœur.
13. Tombeau de saint Vincent. — 1714 à 1720.





## CONFÉRENCE

donnée par M. G. Zech-Du Biez, le 12 juillet 1894

---

SUJET : L'ÉGLISE COLLÉGIALE DE SOIGNIES  
ET SA RESTAURATION

MESSIEURS,

Avant d'aborder le sujet proprement dit de ma causerie, car je ne puis admettre qu'on décore du nom de conférence les quelques considérations que je vais avoir l'honneur de développer devant vous, permettez-moi une double réflexion.

Tout d'abord, c'est la première fois que je prends la parole au sein de votre société. Laissez-moi donc vous offrir mes plus chaleureuses félicitations pour avoir su réaliser un projet qui depuis longtemps était dans les vœux d'un grand nombre.

Soignies est un centre, un foyer historique et artistique ; les traces et les souvenirs du passé y sont nombreux.

C'est au point que dès 1869, Soignies fut choisi par la Gilde de Saint-Luc et de Saint-Thomas, fondée il y a trente et un ans, lors du premier congrès de Malines, pour être le lieu de réunion de sa sixième session. Et sans la perte récente de son président, dont je salue avec respect au passage la sympathique figure, le vénérable baron Jean Béthune, cet ardent rénovateur de l'art national en Belgique, et qui a été l'inspirateur d'un des plus beaux monuments modernes, dont Soignies peut à juste titre s'enorgueillir, le collège Saint-Vincent, sans le décès inopiné, dis-je, du baron Béthune, c'était encore en cette ville,

qu'au mois d'août prochain, la Gilde de Saint-Luc et de Saint-Thomas devait tenir ses traditionnelles assises.

Soignies est donc bien la terre classique de l'archéologie. Honneur à ceux qui l'ont compris et qui ont su donner un corps à ce qui longtemps n'avait été que des desiderata. Par les connaissances archéologiques que votre cercle va répandre, vous procurerez à un grand nombre « l'inappréciable avantage de ne plus trouver muets les monuments qu'ils rencontrent sur leurs pas et de pouvoir lire leur histoire dans leurs formes, sur leurs pierres et dans leurs moindres détails ».

Vous avez d'ailleurs réalisé votre but d'une façon charmante, puisque vous avez su intéresser à vos travaux la plus belle moitié du genre humain, et je regrette vivement de ne pas en voir aujourd'hui quelques représentants dans cet auditoire, cependant déjà si nombreux et si distingué.

Un mot encore, messieurs. Quand votre dévoué président, M. Amé Demeuldre, est venu chez moi pour me demander de vous donner quelques détails sur la collégiale de Saint-Vincent, il m'a présenté la chose comme la plus facile du monde. Il est vrai que lui a, de longue date, l'habitude de parler aux masses avec une éloquence toute particulière, et il estime que tout le monde possède la même facilité d'élocution que lui. Je crains bien d'avoir été imprudent en acceptant cette mission. Mais vous pardonnerez ma témérité en présence de la bonne volonté que j'apporte dans l'accomplissement de ma tâche, et si je reste en dessous, vous en rejetterez toute la responsabilité sur votre zélé président, à qui seul en revient toute la faute.

Ceci dit, messieurs, j'aborde mon sujet.

Comme vous le savez tous, messieurs, le fondateur de Soignies fut Vincent Madelgaire, ce glorieux patron encore si vénéré de nos jours. Fatigué du monde, de son faste et de ses grandeurs, il s'était retiré à Hautmont, où sous la direction de saint Aubert il se fit moine de l'Ordre de Saint-Benoît, fondé dès l'an 529.

Obsédé par des visites continues de gens qui avaient recours à ses lumières et à ses conseils et ne trouvant pas la solitude assez profonde, Vincent vint fonder, vers l'an 653, dans un lieu

alors désert, appelé plus tard Soignies, un nouveau monastère qui, dans la suite, donna naissance à la ville de ce nom.

A quel endroit précis s'éleva ce premier oratoire et les constructions qui y étaient jointes ? Nous ne trancherons pas cette question. Plusieurs arguments cependant militent pour établir que la première résidence de saint Vincent et de ses disciples s'éleva à l'endroit même où se trouve encore aujourd'hui le temple qui lui est dédié.

Ce qui paraît certain, c'est que la communauté fondée par lui subsista pendant plus de deux siècles.

Lors de l'invasion des barbares, vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle, elle fut saccagée et presque complètement détruite ; peu de chose échappa à la fureur des hordes normandes.

On est presque unanimement d'accord pour admettre qu'une période de quatre-vingts ans s'écoula alors avant qu'on songeaât à relever de ses ruines la fondation primitive de Madelgaire.

Pendant ce temps, dit M. Lalieu (1), « la garde du sanctuaire fut confiée à quelques clercs. Vers l'an 956, l'abbé de Gembloux, Erluin, tenta de rétablir la communauté monastique, mais il ne put exécuter son dessein ».

Ce fut le puissant archevêque de Cologne, Brunon, frère de l'empereur Othon, qui se chargea de ce soin vers l'an 965.

Reconstructeur de l'église de Soignies, saint Brunon le fit avec cette double préoccupation qu'il maniait, comme on a dit, l'épée en même temps que la croix, et soldat du Christ en même temps que de l'empereur, il imprima au nouvel édifice le double caractère d'église et de forteresse.

D'ailleurs à en juger par les restes nombreux qui ont survécu aux vicissitudes des temps, on peut avancer qu'il ne se contenta pas de relever seulement l'oratoire ou l'église, mais un monastère complet, une véritable abbaye.

Dès cette époque, les établissements religieux avaient pris une extension considérable. L'Ordre de Saint-Benoit à lui seul fonda, depuis son origine au VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'an mille, plus de quinze mille abbayes ou monastères, la plupart situés dans

(1) Voir L. Lalieu, *Vie de saint Vincent Madelgaire*, page 188.

l'Europe occidentale (1). Ils étaient presque tous bâtis d'après le même plan et ils comprenaient, outre l'église, de nombreuses constructions pour le logement et les travaux des moines, une bibliothèque, une infirmerie, des locaux d'école, et des bâtiments destinés aux approvisionnements (2).

Primitivement, les chanoines des cathédrales et des collégiales vivaient en communauté comme les religieux (3), et les cloîtres des collégiales étaient, comme ceux des abbayes, entourés de bâtiments indispensables à la vie commune des chanoines, tels que salles capitulaires, réfectoires et autres locaux affectés au service de la communauté. Il est fort probable qu'il en fut ainsi à Soignies et dès lors rien d'étonnant à ce que à cette époque, où cette ville était encore dépourvue de remparts et de fossés, le prince bâtisseur, pour mettre à l'abri d'un hardi coup de main ou des attaques prémeditées de bandes soldatesques et pillardes, la demeure cénobitique qu'il voulait relever, ait songé à la fortifier. C'est d'ailleurs ce qui résulte de ce passage de Vinchant dans les *Annales du Hainaut* (4) :

“ Monsieur saint Bruno, archevêque de Couloigne... érigea à l'entour de l'église telle forteresse qui se void encore aujourd'hui, la porvoiant au dedens d'un profond puits dessus les aschintes à deux costés de la nefve, haussant de grosses murailles quelque nombre de chambres voutées, qui de mémoire ont encore esté veues furnies de balles de pierres, de traictz et gros arcques de façon très ancienne, environna aussy le dehors avec la demeure du cloistre de haultes murailles, craigneaux et tourelles appropriées à la déffence. »

(1) Reusens, *Éléments*, tome I, pages 522 et 524.

(2) Dans le coin de la rue de la Régence, à l'endroit où a été construit une école communale de garçons, existait jadis une habitation qui appartenait au chapitre de Soignies, et qui était jusque dans ces derniers temps communément désignée sous le nom *Cave du Chapitre*.

(3) Il ne faut pas confondre l'ordre *monacal* et l'ordre *ecclésiastique* ou *clérical*; les premiers avaient pour but leur perfection personnelle, tandis que les autres exerçaient le ministère des âmes. Les clercs d'une même église vivaient en commun avec l'évêque ou le curé (*episcopatum* et *presbyterium*) et s'appelaient parfois déjà alors *canonici*, c'est-à-dire vivant selon les canons de l'église. (Voir L. Lalieu, *Vie de saint Vincent Madelgaire*, page 65.)

(4) Vinchant, *Annale du Hainaut*, tome II, pages 171-172, tome III, page 258.

Cette citation détermine d'une façon indiscutable le caractère militaire de l'église de Soignies et ce point mérite d'être relevé.

Par sa situation sur la hauteur, protégée d'une part par la rivière qui coule à quelques mètres de là et qui lui servait de ligne de défense naturelle, l'église était entourée d'autres ouvrages qui complétaient sa position stratégique, et qui était forte et puissante pour une époque où la poudre n'exerçait pas encore son rôle destructeur et meurtrier.

La tour actuelle qui surmonte dans toute sa largeur le porche d'entrée et qui est actuellement en style romano-ogival remplace évidemment une construction plus ancienne, dont on retrouve des indices certains à la base même de l'édifice. D'après des déductions très plausibles, ce clocher, avec ses étroites meurtrières, devait constituer un des appareils de défense.

« Les tours des abbayes et des grandes églises, » dit le chanoine Reusens, « faisaient parfois partie d'un système de défense employée par les religieux pour se mettre à l'abri du pillage. La place de ces tours-forteresses était ordinairement au-dessus de la porte d'entrée de l'église ou du monastère. » Et il ajoute : « Les plus anciens clochers que nous possédons en Belgique sont ceux des églises de Saint-Denis, à Liège, et de Saint-Vincent, à Soignies (1). »

Une autre tour existait au coin nord-est, et la base, de forme octogonale, s'en retrouve encore dans une des maisons situées à l'angle de la Grand'Place et jadis occupée par M. Lambert-Nalis.

Vraisemblablement une autre tour correspondait à celle-là et devait se trouver à l'extrémité opposée sur le même alignement et dans l'axe du mur de clôture qui se prolonge derrière le chœur (et contre lequel s'appuyait anciennement ce que l'on appelait le marché aux filets), et cela à l'endroit à peu près où le chapitre transporta son école chapitrale, c'est-à-dire la maison occupée jadis au coin de la rue de la Régence par M. Guilmot et qui porte encore le millésime 1652.

(1) Reusens, *Éléments d'Archéologie chrétienne*, tome I, page 400.

Du passage de Vinchant cité plus haut il semble résulter que l'église servait d'arsenal aux munitions. Nous sommes d'autant mieux autorisé à faire cette déduction que dans un extrait du compte de la Massarderie de 1444, nous trouvons le poste suivant :

*“ Le 12 juin les commis et massarts visitèrent l'armoyerie (1) qui est en l'église pour savoir quel pourvance il y avait pour servir à la défense de la ville... et après che quil eurent la fait, li massart les en mena en la tour Willot pour visiter les bombardes qui estaient en la dite tour et ailleurs et autres tours les quelles furent traîtes et plusieurs deskerquées que lonctemps avaient été hierkées pour esprouver si li poure estait bonne questoit en pourvance et fu trouvée bonne par Jackemont le serrurier et le tourier et William le wautier qui trairent les dites bombardes, ossi pieront chercher. Che fait ils furent diner à la maison Henri Desenfans, li commis et massart avecq yaulx despendirent au diner XXVI<sup>e</sup>. ”*

On trouve ailleurs bien d'autres exemples d'églises jadis fortifiées. Et tout d'abord dans nos environs, Horrues, Steenkerque, Écaussinnes, Braine-le-Comte.

Dans la savante étude que M. l'abbé Dujardin, actuellement doyen de Soignies, a consacré, dans ses *Souvenirs historiques et religieux de Braine-le-Comte*, à l'église de cette localité, il fait parfaitement ressortir ce point caractéristique, qu'elle était située au milieu d'une enceinte fortifiée. Dans d'autres régions du pays, nous pouvons citer Thuin, Lobbes, l'église Notre-Dame à Maestricht, celle de Saint-Pierre à Saint-Trond, qui se trouvait dans l'enceinte du château de Sarchinium, où naquit saint Trudo, les églises de Binche et d'Antoing étaient également protégées par la même enceinte qui entourait le donjon seigneurial. L'église abbatiale d'Echternach, rebâtie en 1017 et achevée en 1031, était flanquée de quatre tours défensives dont deux à la façade et une de chaque côté du chœur.

Le nombre de temples chrétiens qui, en ces temps de troubles et de dévastations, servaient d'abri et de défense, est

(1) L'endroit où l'on remise les armes.

plus considérable qu'on ne le croit généralement, et une étude complète sur ce sujet non encore exploré serait des plus intéressantes (1).

M. le comte de Marsy, — le distingué président de la société française d'archéologie, où il a pris, il y a neuf ans, la lourde succession de M. Arcisse de Caumont, le savant archéologue de la première heure, — M. de Marsy, dis-je, l'a déjà entrepris pour la France.

La matière vaut la peine de tenter l'érudition de l'un ou l'autre historien ou archéologue belge et un travail spécial sur ce point mettrait sans aucun doute au grand jour bien des documents et des détails inédits.

Personne de vous n'ignore, messieurs, que la collégiale de Saint-Vincent à Soignies, telle qu'elle nous apparaît encore aujourd'hui malgré ses nombreuses défigurations, est un des plus beaux restes du style roman en Belgique.

La base de ce style est le plein-cintre, mais il doit son nom à cette particularité que son origine et sa durée coïncide à peu près avec celles de la langue romane.

La période romane, qui fait suite à l'époque romaine, se divise en deux parties: la première, la période primordiale ou romano-lombarde, va du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle; la seconde, la période romane proprement dite ou secondaire, comprend les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. On peut y ajouter une troisième, mais elle fut de courte durée, la période romano-ogivale, ou époque de transition, du milieu du XII<sup>e</sup> siècle au commencement du XIII<sup>e</sup>.

En Belgique, dit M. le chanoine Reusens, professeur d'archéologie à l'université catholique de Louvain, les monuments du XI<sup>e</sup> siècle se distinguent, plus que partout ailleurs, par une grande pauvreté d'ornementation. On n'y rencontre que rarement les ornements usités en France et en Italie, tels que rin-

(1) L'ancienne église d'Hanswyck, qui existait jadis hors les murs de la ville de Malines et qui appartenait à la congrégation des chanoines réguliers du Val-des-Écoliers, était protégée comme un vrai château-fort par une tour romane bordée de créneaux et de machicoulis. Cet édifice fut détruit en 1578 pendant les guerres religieuses de cette époque.

ceaux, rosaces, losanges, palmettes, enlacements et animaux fantastiques; presque toujours les archivoltes sont dépourvues d'ornements et les corbeilles des chapiteaux sont de la plus grande simplicité (1).

C'est à cette époque qu'appartient l'ensemble de l'église collégiale de Saint-Vincent.

Tout à l'heure, dans le cours de notre visite, nous signalerons les parties du monument qui sont d'un style différent.

Faisons d'abord extérieurement le tour de l'église; l'extérieur, comme l'observe Schayes (2), a beaucoup mieux conservé le cachet et l'aspect primitif que l'intérieur; et arrêtons-nous un instant au chevet extérieur du chœur.

Viollet le Duc, le savant archéologue français, le rénovateur de l'art en France, dit dans son *Dictionnaire de l'Architecture en France*: « Parmi les contreforts les plus anciens du moyen âge, on peut citer ceux qui maintiennent les murs de l'église Saint-Remy, à Reims (x<sup>e</sup> siècle). Ce sont des demi-cylindres consolidant les murs des collatéraux et les murs de la nef centrale, au droit des fermes de la charpente, car alors ces nefs n'étaient point voûtées (3). »

M. Reusens, que nous avons déjà cité, dans les *Éléments d'Archéologie chrétienne*, écrit de son côté: « Dans les constructions romanes, surtout les plus anciennes, les contreforts se présentent quelquefois sous l'apparence d'un pilastre semi-cylindrique, comme à l'église de Saint-Remy à Reims, » et il ajoute: « On voit deux contreforts semi-cylindriques à la petite chapelle adossée au chevet du chœur de l'église de Soignies; nous n'oserions pas affirmer que cette chapelle fait partie des constructions primitives du monument (4). »

Nous demandons pardon à l'érudit archéologue belge de devoir le contredire dans cette appréciation, les deux contreforts, qui servent d'appui au chevet du sanctuaire, et non pas

(1) Reusens, *Éléments d'Archéologie chrétienne*, tome I, page 341.

(2) Schayes, *Histoire de l'Architecture en Belgique*, tome II, page 102.

(3) Viollet le Duc, *Dictionnaire de l'Architecture française*, page 184.

(4) Reusens, *Éléments d'Archéologie chrétienne*, tome I, page 397.

de la petite chapelle, sont identiques pour la forme à ceux de l'église de Reims, et appartiennent bien à la construction primitive de la collégiale. Tous les angles en sont émuossés et sous leur forme cylindrique, ils ont l'apparence de demi-colonnes engagées se terminant en formes de cône. Ce sont bien ces caractères des contreforts primitifs de l'époque romane que revêtent les deux spécimens que nous signalons à votre attention.

Les murs extérieurs, dont la maçonnerie est exécutée en pierres du pays, à moellons grossiers et irréguliers, noyés dans le mortier, sont plats et unis ; ils n'ont pour toute ornementation que des pilastres peu saillants, de véritables bandes murales (1) partant du sol vers la toiture et reliées entre elles par une arcature à plein-cintre.

Nous avons vu tout à l'heure que saint Brunon, lorsqu'il vint à Soignies pour réparer les désastres causés par l'invasion des Normands, ne se contenta pas de réédifier seulement l'église mais que sans doute il releva également les bâtiments claustraux de l'ancien monastère de Saint-Vincent. Il y établit un chapitre de chanoines réguliers de Saint-Augustin (2). L'église, qui primitivement avait existé sous le vocable de la Sainte Vierge, fut dès lors dédiée au glorieux fondateur saint Vincent Madelgaire. Un des principaux vestiges de l'ancien ordre de choses, c'est le cloître qui existe encore en partie du côté de la rue de la Régence.

Les monastères du moyen âge, comme nous l'avons dit aussi, étaient presque tous bâtis sur un plan identique. Écoutons ce

(1) Reusens, *Éléments d'Archéologie chrétienne*, tome II, page 298.

(2) « Monsieur saint Brunon, archevêque de Coulogne, étant autorisé tant du saint Père pour le spirituel que de son frère l'empereur Othon I<sup>e</sup> pour le temporel, pour mettre le tout en estat et bon ordre et visitant ceste église pourvut premièrement au service divin. Au lieu de religieux qui y voulaient estre, établit chanoines, soub la règle de monsieur saint Augustin, des quels il remit en jouissance entière de tous biens et priviléges qu'leur appartenaient. » (Philippe Devergnies, *Fragments*, ap. Vinchant, tome II, page 171.)

Les Bollandistes affirment que les chanoines établis par saint Brunon, suivaient la règle de saint Augustin et les constitutions du concile d'Aix-la-Chapelle. (*Bolland*, tome V, oct., page 736, n. 154.) *Notes de la Vie de saint Vincent Madelgaire*, par l'abbé L.-J. Lalieu.

qui en dit M. Reusens (1): « Au bas côté méridional de la nef se trouvait adossé le cloître, duquel on entre dans l'église par deux portes, placées l'une près du porche, l'autre dans le voisinage du transept... La salle capitulaire occupe la place le long de la galerie orientale dont une des extrémités touche au transept... Les cloîtres tant des collégiales que des églises monastiques, se componaient habituellement d'une cour carrée ou rectangulaire, appelée préau, et entourée de galeries couvertes, qui servaient de promenoir aux religieux et aux chanoines. Ces galeries, ouvertes du côté du préau, en étaient néanmoins séparées par un appui presque continu, sur lequel venaient poser les colonnettes portant les archivoltes des arcades ajourées. Les cloîtres les plus anciens n'avaient souvent aucune espèce d'ornementation: leurs galeries étaient couvertes d'un simple appentis en bois dont la charpente restait visible à l'intérieur. »

C'est bien là la disposition que nous retrouvons à Soignies, et c'est le même plan, mais dans des proportions bien plus belles et plus vastes, qui avait été réalisé à la célèbre abbaye cistercienne de Villers-la-Ville, dont le gouvernement belge vient d'acquérir et de consolider les ruines.

Cet usage de la vie commune pour les chanoines des collégiales commença à tomber en désuétude vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Aucun document ne nous permet d'établir à quelle époque les membres du chapitre songien se dispersèrent pour aller occuper des demeures séparées et privées (2).

A Soignies, il existe encore actuellement de l'ancien cloître, comme nous le verrons tout à l'heure sur les lieux mêmes, deux galeries perpendiculaires à l'église, la troisième parallèle à l'édifice, est tombée sous la pioche des démolisseurs en un

(1) Reusens, *Éléments d'Archéologie chrétienne*, tome II, page 480, et tome I, pages 524 et 525.

(2) Le chapitre comprenait cette époque un prévôt, un doyen, un trésorier et trente chanoines; la collation des prébendes appartenait au souverain, mais la seigneurie spirituelle et temporelle du lieu ainsi que la charge du bailli étaient dévolues au chapitre. Lorsqu'en 1695, par suite des guerres incessantes avec la France, ce qui rendait les relations difficiles avec l'archidiocèse de Cambrai, il fut question d'ériger en évêché la partie du Hainaut soumise à la couronne d'Espagne, ce fut le chapitre de Soignies qu'on désigna pour devenir le chapitre de la cathédrale; mais il ne fut pas donné suite à ce projet.

temps où la destruction d'un monument historique n'était pas considéré comme un acte de vandalisme. Ce fut en 1821, et cela pour donner une largeur convenable à la rue, qui ne formait à cet endroit qu'un étroit passage. Par ce qui subsiste, surtout depuis la restauration intelligente que ces restes ont subie en 1885, on peut se faire une idée assez complète de ce que devait être antérieurement cette partie de la résidence monastique des chanoines de Soignies.

Le Révérend M. Jules-César François, doyen de Soignies, dans une notice très complète sur le cloître de la collégiale de Saint-Vincent et qui a été publiée dans les *Annales du Cercle archéologique d'Enghien* (1), donne des détails très circonstanciés sur les diverses transformations qu'ont subies ces annexes de l'édifice.

Arrêtons-nous un instant devant le grand portail qui, quoique de style roman, est de construction moins ancienne que le restant du monument. N'oublions pas de jeter un long regard sur les tours qui couronnent l'église, surtout sur celle qui la domine au milieu et qui autrefois servait de lanterneau à la croisée, c'est-à-dire à l'intersection de la grande nef et du transept (2) et pénétrons enfin dans l'intérieur.

Je ne m'attarderai pas à décrire par le menu les diverses parties de l'église que nous allons dans quelques instants parcourir et visiter ensemble sous la conduite éclairée de votre vénéré Doyen, M. l'abbé Dujardin.

Permettez-moi seulement d'attirer votre attention sur certains points.

En franchissant le seuil de Saint-Vincent, ce qui frappe tout d'abord, c'est la grande clarté qui règne partout. A en juger de l'extérieur, par les murs que les siècles ont noircis, on croirait

(1) *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, tome III, pages 1 à 15.

(2) Les cathédrales de Tournai et de Laon (*l'auteur aurait pu ajouter et de Soignies*) ont un clocher central de forme carrée, formant à l'intérieur une vaste lanterne, libre et apparente, qui donne au transept un aspect des plus grandioses. Ce mode de construction, imitation plus ou moins heureuse de la coupole, s'observe également en Normandie, où l'on trouve plusieurs clochers carrés, posés au dessus du croisillon des grandes églises. (Reusens, *Éléments d'Archéologie chrétienne*, tome I, page 401.)

devoir entrer dans un édifice sombre où la lumière pénètre avec peine. C'est le contraire qui est la réalité, et la blancheur des murailles intérieures ajoute encore une note à la désillusion. On supposerait retrouver là ces teintes inimitables dont le temps seul a le secret de revêtir la patine des pierres et éprouver ce religieux respect qu'inspire à l'âme la mystérieuse et sévère tonalité de nos temples chrétiens du moyen âge. « Il n'est, » dit Montaigne (1), « âme si revesche qui ne se sente touchée de quelque révérence à considérer ceste vastité sombre de nos églises... ceux mesmes qui y entrent avecques mespris sentent quelque frisson dans le cœur... » Mais non, rien de tout cela ne se produit ici.

Il est vrai que le plâtrage (2) dont en 1861 on a recouvert les parois de l'église avec une prodigalité digne d'un meilleur usage, la large corniche que l'on a simulée tout autour de la grande nef au dessus des arcades, la subdivision en panneaux que l'on a tracée sur les arcs-doubleaux de la nef principale, tout cela fait évanouir le mystère, et donne à l'intérieur de l'église un aspect tel qu'au premier abord on se trouve hésitant et on se demande, non sans apparence de raison, à quel style, à quelle période, à quel siècle il faut attribuer l'édifice que nous visitons.

C'est au point qu'un archéologue allemand, M. G. Von Bczold, de Munich, s'est donné la satisfaction de prouver dans la Revue Artistique, *Dietsche Warande*, avec des arguments des plus sérieux et des faits à l'appui, qu'au XVII<sup>e</sup> siècle on a voulu faire de l'église de Soignies un monument de la Renaissance *baroque*, en honneur à cette époque.

Pour être complet nous devons ajouter qu'outre la végétation ornementale mais peu décorative, dont nous venons de signaler l'extension, l'édifice a subi à diverses époques des transforma-

(1) *Essais*, livre II, chapitre XII.

(2) En France une circulaire ministérielle en date du 26 février 1849 pour la conservation, l'entretien et la restauration des édifices diocésains, interdit en son article 70 toute espèce de badigeonnage tant intérieur qu'extérieur dans les cathédrales et les églises. Nous ignorons si semblable prescription existe en Belgique, mais ce serait en tout cas à désirer.

tions et des défigurations bien plus accentuées et souvent maladroites.

Autrefois cinquante-six fenêtres toutes à plein-cintre éclairaient les trois nefs; actuellement il en reste, si je ne me trompe, vingt-quatre. Le dôme central, au-dessus de la croisée, formant tour à l'extérieur et lanterneau à l'intérieur, était percé de onze fenêtres dont les places sont encore très visibles. La haute nef, le transept, le dôme, les galeries latérales étaient couverts par un plafond plat ou lambris qui partout a été remplacé par des voûtes.

Ce qui a achevé de défigurer la collégiale, c'est l'allongement du chœur, qui se pratiqua vers la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (1633) pour le prolonger à travers le transept jusqu'aux premiers piliers de la grande nef. Sans l'avoir constaté sur place, on ne saurait se faire une idée du mauvais effet que ce crime de lèse-architecture a produit. Le transept, qui autrefois s'étendait d'un bout à l'autre de l'édifice sur une longueur de 32 mètres 20 centimètres, est actuellement coupé en trois parties. Celle du milieu est jointe au chœur et les deux autres, isolées et fermées par des murs plats, n'ont plus aucune raison d'être. Ce sont deux grandes salles carrées, et on se demande à quelle destination ou usage elles peuvent servir.

A cette énormité d'avoir mutilé une des plus belles parties de l'église, on en a ajouté une autre, on a placé devant le chœur ainsi prolongé une clôture d'un goût douteux, appelée *Jubé* ou *Ambon*. D'une allure massive et peu gracieuse, cette espèce de tribune sépare non seulement l'église, (ce qui pouvait être une nécessité du temps des chanoines), en deux corps distincts, mais il masque complètement la vue de la partie principale, le sanctuaire. Si, comme à la cathédrale de Tournai et dans bien d'autres églises, ce jubé renaissance clôturait le chœur proprement dit, nous ne verrions là qu'un simple anachronisme de style, mais par une bizarrerie que seul explique le grand nombre de stalles nécessaires pour donner jadis place à tous les membres du corps chapital, le chœur coupe le transept et c'est à l'entrée de celui-ci que se trouve placé le jubé, c'est-à-dire au point *terminus* de la nef principale.

Nous estimons que la valeur artistique de l'ambon est sujet à discussion, et avec la meilleure volonté du monde il nous serait impossible de partager l'opinion de la commission royale des monuments, qui, dans le procès-verbal de ses séances des 30 et 31 décembre 1874, émet l'avis suivant :

« Le jubé renaissance de Soignies peut être considéré comme une des œuvres les plus admirables de notre statuaire du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle et son déplacement aurait pour résultat la ruine irréparable de ce beau monument. » C'est presque à croire que celui qui a tracé ces lignes n'a pas vu l'objet dont il est question et qu'une main étrangère les a glissées dans son rapport. Pour nous, ce lourd assemblage de marbre, froid comme une tombe, assez pauvrement classique, sans grande élégance ni délicatesse, sans réelle valeur esthétique, orné de quelques statuettes en albâtre, déjà mutilées, ne saurait jamais être que désastreux pour la splendeur de la vieille basilique.

Ce qui est d'ailleurs aussi très contestable, c'est que le déplacement du jubé entraînerait sa ruine irrévocabile. J'avoue que je n'en serais pas inconsolable; mais je crois pouvoir affirmer que l'on pourrait sans aucune détérioration enlever le jubé de sa place actuelle, et le réédifier au fond de l'église sous le porche d'entrée, où, s'il n'est pas en concordance de style, au moins il ne détruirait plus toute la perspective de l'église.

Depuis un demi-siècle les connaissances artistiques et archéologiques ont fait dans le monde d'immenses progrès; malheureusement avec le régime de bureaucratie et de commission d'entérinement, si fort en honneur en Belgique, je crains bien qu'il faille au moins encore un demi-siècle avant qu'on soit parvenu à faire admettre que le déplacement de l'ambon serait un travail d'une beauté sans égale. D'ici là, établissons un courant pour faire l'éducation du public et entraîner l'opinion vers ce déplacement tant désiré.

Une question que vous allez certainement me poser et à laquelle j'ai hâte de répondre, mais que faire des magnifiques stalles du chœur, surtout de celles qui sont adossées au jubé et qui reviennent en angle de retour de chaque côté de l'entrée

du chœur? Cela ne nous paraît pas une difficulté insoluble. Dès le jour où l'on aurait enlevé le jubé, les deux piliers entre lesquels il s'élève deviennent libres et rien n'empêche d'installer sur le même alignement les stalles qui sont actuellement placées en retour. On pourrait même sans leur infliger aucune détérioration leur faire suivre le contour de la colonne, tout comme à l'autre extrémité du chœur, qui déjà présente un renflement semblable. Et si l'on voulait y mettre encore un peu plus de bonne volonté, pourquoi ne pas tout d'un coup reculer la double rangée de stalles jusqu'au fond du sanctuaire; la place est amplement suffisante et elles y remplaceraient très avantageusement la boiserie de peu de valeur, peinte en blanc et or, qui revêt actuellement les murs de cette partie du chœur; et par ce déplacement le transept serait entièrement dégagé.

Certes, au point de vue de la pureté du style de l'édifice, l'enlèvement complet des stalles aussi bien que de l'ambon serait à désirer; mais sans doute la mesure semblera trop radicale.

Je ne voudrais pas, messieurs, que vous puissiez supposer que je ne fais pas des stalles tout le cas qu'elles méritent.

A part celles de Saint-Paul à Anvers et de Notre-Dame à Vilvorde, il n'y en a pas, dans le style de la Renaissance, de plus belles en Belgique.

Je n'ai pas besoin de vous les décrire; tous vous avez maintes fois admiré ces formes ou sièges placés en deux rangs superposés et divisés en soixante compartiments avec leurs parcloises à courbures élégantes et leurs hauts dossiers, ornés de gracieux arabesques et de légers rinceaux et portant dans leurs parois supérieures la représentation de vingt bustes différents.

Longtemps on s'est demandé qui pouvait être l'auteur de ces merveilleuses sculptures, de ces boiseries à composition si riche et si variée. Il y a quelque temps, M. Gonzalès Descamps, avocat à Mons et membre du Cercle archéologique de cette ville, a trouvé, dans un compte du Chapitre de Saint-Vincent, le renseignement suivant: « En 1675 cette institution paya 300 livres à M. le Conseiller Cose résidant à Soignies, pour la table de David Mulpas, tailleur d'images, qui travaillait pour la collégiale. » Qui était ce Mulpas, jusqu'à présent son identité

n'est pas établie. Ce nom de Mulpas était à cette époque très commun à Soignies, un chanoine même l'a porté; mais cette coïncidence de dates (les stalles ont été terminées l'année suivante), est fort encourageante pour pousser à de nouvelles investigations.

Malgré toute la magnificence de cette sculpture décorative, j'avoue en pleine sincérité que, lorsque les vénérables membres du chapitre de Saint-Vincent, à la suite de leur délibération du 17 juillet 1673 portant augmentation « du nombre de nouvelles formes », demandèrent à l'archevêque de Cambrai l'autorisation nécessaire à ce sujet, j'avoue, dis-je, que j'aurais préféré que cette autorisation leur eût été refusée. Et voici pourquoi : il est certain que si l'église de Soignies n'eut pas été dotée de ces stalles, dont la valeur esthétique est indiscutable, la restauration intérieure de l'église ne rencontrerait peut-être pas tous les obstacles qui, jusqu'à présent, se sont trouvés sur sa route.

Pour rester dans la vérité, nous devons ajouter que depuis quelque temps un vent plus favorable semble souffler. L'existence du cercle archéologique et son active propagande n'y sont sans doute pas étrangère.

Déjà le conseil de fabrique est entré dans une voie des plus accommodantes et semble décidé à aller de l'avant.

Il nous est revenu qu'un rapport a été demandé récemment à un jeune architecte pour procéder à un commencement de restauration intérieure de l'église.

Depuis bien longtemps j'appelle de tous mes vœux cette transformation. Allons-nous enfin entrer dans une voie nouvelle? Je le souhaite et je commence presque à l'espérer.

Pour bien définir ce que j'entends par *restauration* j'invoquerai ici l'autorité d'un archéologue dont la compétence en cette matière est depuis longtemps au-dessus de toute contestation, M. James Weale, de Bruges. « Qu'est-ce qu'une restauration ? dit-il. Le mot *restaurer* veut dire tout simplement rétablir, remettre dans son état primitif; c'est un procédé qui demande une délicatesse exquise de goût et d'entendement et qui exige les soins constants et personnels de l'architecte. Je pense que personne ne nierà que c'est là la vraie signification du terme,

mais on n'en trouvera certes pas qui oseront dire que restaurer signifie modifier, changer; donc du moment que le projet d'un architecte n'a pas pour but sincère de remettre un monument dans son état primitif, on ne peut plus l'appeler un projet de restauration... Le grand principe fondamental d'une vraie restauration est la conservation intacte autant que possible *de tout ce qui est ancien*; l'obligation de ne jamais renouveler un détail sans nécessité absolue, mais au contraire de conserver tout ce qui n'est pas assez détérioré pour que sa valeur comme manifestation du dessin original soit entièrement détruite; de ne jamais ajouter aucun détail qui puisse être regardé comme une innovation modifiant l'œuvre des anciens artistes; de ne jamais refaire ou donner un vernis de nouveauté à ce qui est vieux pour le mettre en conformité avec ce qui est nouveau, et en général, d'agir avec les œuvres d'art anciennes comme avec des objets auxquels on doit attacher le plus grand prix et dont l'intégrité et l'authenticité doivent surtout rester incontestables (1). »

C'est en se basant sur ces principes qui sont incontestablement ceux d'une véritable et réelle restauration que je voudrais qu'on procédât à Soignies.

Certes rendre à l'antique basilique de Saint-Vincent son caractère grandiose et imposant d'autrefois, son architecture homogène et primitive, son vaisseau prolongé, son large transept, ses quatre-vingt-quatre fenêtres à plein-cintre, son hardi lanterneau dominant la croisée de la haute nef et éclairé de onze grandes fenêtres romanes, son riche plafond lambrissé, tout cela n'est certes pas une tâche facile, mais est-elle irréalisable? Je ne le crois pas. J'admetts qu'elle ne peut pas être l'œuvre d'un seul homme ni d'une seule année.

Je n'ai pas voix au chapitre, mais il peut m'être permis d'exprimer un voeu, et celui-là je le formule dans toute la sincérité de ma conscience. Si on entreprend la restauration de l'église Saint-Vincent de Soignies, qu'on le fasse en s'entourant de tous les conseils et de toutes les lumières nécessaires, non pas avec l'idée de n'entreprendre que la restauration de telle ou

(1) *Restauration des Monuments publics en Belgique*, par James Weale, membre de la commission royale des monuments. Bruges et Bruxelles, 1862.

telle partie de l'édifice, mais avec la persuasion de procéder à une œuvre complète, définitive, en s'appuyant sur un plan d'ensemble parfaitement défini, arrêté d'avance, prenant partout pour base le style original, primitif de l'église, et dont la réalisation serait échelonnée sur un nombre d'exercices déterminés. Alors nous toucherons presque à un commencement d'exécution.

Ainsi pour ne parler, par exemple, que de l'enlèvement du plâtras qui recouvre les murs; avant d'y procéder, qu'on soit bien fixé sur ce que l'on va faire. J'estime qu'un grattage complet serait chose utile si pas nécessaire. Après y avoir procédé, si on s'aperçoit que l'appareil mis à découvert est à certains endroits trop uniforme ou d'une appreté trop réelle, on pourrait faire usage d'un léger enduit à la chaux avec application de décoration picturale. Il existe encore dans le pourtour du chœur, au sommet du tympan, et au-dessus du jubé de l'ambon, des traces de peinture à la détrempe d'un dessin très sobre; on pourrait peut-être la reproduire. Mais se bornera-t-on à ce travail de décrépiillage et de peinture ou bien sera-ce un acheminement vers une œuvre complète avec la certitude d'arriver un jour à la rénovation entière du monument?

Dernièrement un archéologue distingué publiait dans une revue spéciale, un long article sur la restauration des anciens monuments belges: « Quand achèvera-t-on, disait-il, d'élever les tours à peine commencées de Saint-Pierre à Louvain, et de Sainte-Waudru à Mons? Quand les nefs d'Alost et de Furnes? Quand, surtout, verrons-nous monter dans les airs la flèche altière de Saint-Rombaut à Malines? Quand pourra-t-on contempler à découvert le splendide chevet de Notre-Dame de Tournai et le flanc méridional de la collégiale de Louvain? Quand Sainte-Gertrude, de Nivelles, sera-t-elle débarrassée au-dehors de la ceinture de maisons qui l'étreignent et à l'intérieur du classique revêtement emplâtré qui la défigure? »

Et pourquoi n'ajoutait-il pas, quand verrons-nous apparaître dans un état convenable la magnifique collégiale de Saint-Vincent à Soignies? Sans doute que l'auteur désespérait de la cause. J'avoue que longtemps j'ai partagé son pessimisme; mais actuellement une lueur d'espoir me ranime.

Je viens de parler de la restauration *intérieure*; un remaniement *extérieur* s'impose non moins impérieusement. Les déplorables portiques Renaissance qui défigurent les façades latérales devraient évidemment disparaître et la démolition de la malencontreuse ceinture d'habitations qui étrangle la collégiale dans sa partie nord-est est d'une absolue nécessité. Il y'a quelques années on aurait taxé d'insensé celui qui aurait osé en parler. De ce côté encore une tendance plus favorable se manifeste; et si mes renseignements sont exacts, grâce au zèle déployé par le Cercle archéologique sonégien nous verrons bientôt renaître de ses ruines la vieille tour qui, dans les temps primitifs, protégeait le côté oriental de l'église. Je ne puis, messieurs, que féliciter votre association de prendre si ouvertement à cœur la tâche qu'elle a entreprise.

En parlant du déblaiement extérieur, peut-être me poserez-vous une objection. Elle n'est pas sans importance. Débarrasser l'église des constructions qui en obstruent la vue du côté de la Grand'Place et de la rue qui longe le chœur, cela suffit-il, et faut-il épargner les autres constructions adjacentes, la maison du suisse, la bibliothèque, et la maison dite du *clocheman*? Ou bien faut-il dégager complètement l'édifice et ne laisser subsister que l'église proprement dite avec les deux tronçons de galeries encore existantes du cloître chapital? Je ne résoudrai pas ce problème. Je me permets de le soumettre aux délibérations de votre société, et sur cette question comme sur bien d'autres, du choc des idées jaillira la lumière.

Il y a encore un dernier point, messieurs, sur lequel je me permets d'appeler votre attention et votre sollicitude. Vous voyez que je ne crains pas d'en abuser; c'est le rétablissement de l'antique carillon dont le tambour git depuis bientôt un demi-siècle, triste et muet, dans un coin des galeries supérieures de l'église.

Deux petites villes voisines, bien moins importantes que la vôtre, ont restauré ce legs des temps moyen-ageux, auquel se rattache bien des souvenirs de faits glorieux et aussi parfois de réminiscences de deuil. — Pourquoi n'imiteriez-vous pas ce précieux exemple? « Cette sonnerie pénétrante, gaie, alerte, ces

voix de bronze qui babilent et semblent se donner la réplique, cet orchestre invisible qui fait revivre à votre oreille un air connu, tout cela charme et émeut au point qu'on se met à regretter que les carillons, si nombreux autrefois, aient disparu comme tant d'autres coutumes qui valaient bien celles du temps présent (1). »

Un carillon, comme vous le savez, Messieurs, se compose d'une série de cloches, de tailles et de grosseurs différentes, disposées ordinairement sur un même plan et dont chacune a le ton d'une note de la gamme et sont accordées entre elles par intervalles diatoniques; de sorte qu'il faut avoir autant de fois huit cloches qu'on désire d'octaves; on obtient ainsi des airs à plusieurs parties. Les cloches doivent être fondues suivant une règle fixe et pour les accorder entre elles, on en lime les bords ou on les amincit au tour, ce qui fait baisser le ton. Ce que l'on doit surtout chercher à atteindre par ce travail délicat, c'est de mettre les cloches à l'unisson en leur donnant les mêmes intervalles chromatiques.

Pour donner le branle à ces octaves et les faire résonner d'après les lois de l'harmonie, on a eurecours à divers systèmes.

Autrefois les carillonneurs se contentaient d'attacher des cordes aux battants des cloches et ces cordes fixées à leurs bras et à leurs pieds mettaient en mouvement la sonnerie.

D'autres fois l'artiste, muni d'un ou de deux marteaux, frappait à coups répétés sur les cloches de différentes grandeurs constituant les tons de la gamme; ce qui s'appelle vulgairement *tribouler*.

Dans la suite on adapta au battant ou au marteau de chaque cloche des fils métalliques, correspondant à des touches disposées diatoniquement et formant un ou deux claviers, qu'on fait mouvoir par les pieds et les poings; les pieds mettent en vibration les grosses cloches, les mains les petites.

Voilà pour le jeu des grands airs de carillon.

Un autre mode, en usage surtout pour les sonneries qui précèdent celles des heures, (appelées en flamand *voorslag*), consiste dans un système de cylindre ou tambour, piqué de

(1) Correspondance du journal *le Matin*, juillet 1894.

chevilles disposées de façon à mettre en mouvement les manches des marteaux qui frappent les cloches.

Dans le principe ce cylindre se manœuvrait à la main comme dans certaines orgues dites de *Barbarie*. Dans la suite on y appliqua une rotation analogue à celle des tourne-broche, et enfin l'on mit le cylindre en communication avec les rouages des grandes horloges, placées au haut des tours ; ce qui permet de faire entendre un air de carillon à toutes les heures, demi-heures, etc.

C'est ce dernier système, qui, jadis, a fonctionné à l'église de Soignies. Jusqu'à présent on n'a découvert aucun document relatant l'importance, ni le nombre des octaves ni des cloches du carillon de Soignies, qui furent enlevées par les émissaires de la première république française. Les quelques rares détails qu'on en connaît, nous les devons à M. l'avocat Ernest Mathieu, qui dépouille les vieilles archives avec une persévération sagacité. Dans un mémoire communiqué au Cercle archéologique de Nivelles(1), il nous apprend que les magistrats de Soignies conclurent avec Thomas Tordeur, fondeur de cloches établi à Nivelles, le 16 janvier 1602, un contrat pour la fonte de plusieurs cloches, destinées au carillon de l'église collégiale, et avec son fils Jean Tordeur une convention, en date du 18 novembre 1626 et du 17 mars 1627, pour la refonte de trois cloches, l'une appelée *Benoîte*, l'autre *Waltrude*, et la troisième *Walberte*, qui avaient respectivement le 2<sup>me</sup>, le 4<sup>me</sup> et le 6<sup>me</sup> ton et pour les mettre en accord avec une quatrième cloche nommée *Vinchienne* (2).

On ne connaît pas exactement l'origine des carillons. D'aucuns prétendent que c'est un produit du sol flamand. Ce qui est certain, c'est dès le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle un très grand nombre de villes du nord de l'Europe et surtout du nord de la France, ainsi que de la Belgique et de la Hollande, étaient dotées de cet orchestre aux brillantes fanfares. Selon quelques historiens, l'église de Sainte-Catherine à Rouen avait, dès 1317, son carillon jouant des airs religieux. Déjà en 1487, d'après les uns,

(1) *Les Fondeurs de cloches nivellois*, notice par Ernest Mathieu, extraite du tome V des *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*.

(2) Tordeur reçut, en juillet 1627, de la ville de Soignies, 270 livres 6 deniers pour le travail de refonte de ces cloches.

en 1504 d'après les autres, Alost était possesseur d'un carillon. D'après certains chroniqueurs, Delft aurait eu la bonne fortune de posséder un carillon comprenant plus de mille cloches.

Parmi les plus remarquables on cite encore celui de l'horloge de la Samaritaine, sur le Pont-Neuf à Paris, celui de Dunkerque, celui de Châlons-sur-Marne, celui de Copenhague.

Actuellement le carillon de l'église Notre-Dame à Anvers, dont la plus ancienne cloche date de 1316 (1), celui du Beffroi de Bruges, chanté par les poètes et les chansonniers, celui de l'église métropolitaine de Malines, jouissent d'une grande et juste célébrité. Il n'y a pas bien longtemps, Tournai a fait compléter et restaurer le sien, et il n'est pas des moins harmonieux.

Bruxelles qui, pendant tant d'années, a été privé de ces concerts aériens veut, à son tour, entendre vibrer à nouveau ces sonores accents, et on installe en ce moment un carillon de quarante-huit cloches dans le beffroi de la Maison du Roi, nouvellement restaurée. Et Ostende fait tout exprès éléver à l'angle de son casino, situé sur la place d'Armes, un campanile de quarante mètres de hauteur destiné à recevoir le carillon dont l'administration communale a décrété la restauration. Les cloches de l'ancien gisent actuellement éparses dans une partie des combles de l'hôtel de ville; on y ajoutera quelques cloches nouvelles pour porter le nombre à quarante et le mécanisme comprendra les deux systèmes, celui à cylindre et celui à clavier pour carillonneur. Pendant la belle saison, des concerts de carillon se donneront fréquemment, ce qui ne sera pas une des moins originales attractions de la coquette cité balnéaire.

Les Américains eux-mêmes, si peu enclins à la poésie par leur nature positive, n'ont pas dédaigné les carillons, et depuis plusieurs années un certain nombre de leurs villes, entre autres Buffalo aux États-Unis, en ont été dotées. Il en est de même en Angleterre où Édimbourg et Aberdeen (2) ont le leur.

Tout cela ne donnerait-il pas envie à Soignies de réinstaller au haut de la tour de sa collégiale cette harmonie aux réson-

(1) Elle porte l'inscription suivante : O : rida : vocor : † Magister : Jerardus : de : Leodio : me fecit : anno Domini M : CCXVI.

(2) Le carillon d'Aberdeen est de facture belge et compte trente-sept cloches.

nances originales et particulières, si bien à l'unisson avec l'amour si prononcé de ses habitants pour leur clocher natal ?

Le sonégien est musicien dans l'âme, il l'est d'instinct et par naissance. Je connais peu de musique qui aille aussi profondément à l'âme que cette harmonie aérienne dont le carillon jette dans les airs les notes gracieuses et variées.

Dans une ville qui ne m'est pas tout à fait étrangère, depuis deux ans, tous les lundis soirs, pendant l'été, grâce à un subside de la municipalité, un concert d'airs choisis dans les œuvres de Beethoven, Gounod, Wagner et tant d'autres, sans oublier Grétry, se donne sur le carillon du haut de la tour métropolitaine. Et pendant cette heure la grand'place de la ville est noire de monde ; le peuple surtout constitue la grande partie de l'auditoire, qui écoute dans le plus religieux silence. Et parfois quand l'habile carillonneur descend du haut de son clavecin, il est ovationné par la foule et reconduit chez lui en triomphe. Je suis persuadé que l'audition de ces vibrants et argentins accents ferait tressaillir également la population sonégienne.

Messieurs, je n'ai plus qu'un mot à ajouter et je termine.

Jusqu'à présent il n'existe aucun ouvrage traitant uniquement de la collégiale de Soignies et donnant *in extenso* sa description. Mais plusieurs publications en ont parlé, parmi lesquelles je citerai notamment :

1<sup>o</sup> Dans les *Bulletins du Cercle montois* l'article de M. Léopold De Villers, compte rendu d'une excursion archéologique à Soignies. Année 1864-1865. Annexe A;

2<sup>o</sup> La description donnée par J.-B. Schayes dans son *Histoire de l'Architecture en Belgique*, tome II, page 100. Bruxelles, 1850;

3<sup>o</sup> Celle donnée par Th. Lejeune dans son *Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Soignies*, page 70. Mons 1868;

4<sup>o</sup> *De Sint-Vincentius kerk te Zinik*, door Gustave Von Bezold, *Dietsche Warande*, tweede jaargang, nr 1. Gand, 1889;

5<sup>o</sup> La notice de M. le chanoine G. Van Caster : *Saint Vincent Madelgaire et l'église de Soignies*, *Bulletins de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, tome I, page 275;

6<sup>o</sup> Le cloître de la collégiale de Soignies (extrait des *Annales*

*du Cercle archéologique d'Enghien*, tome III, pages 1 à 15), par M. le Doyen J.-C. François;

7<sup>e</sup> Une excursion à Braine-le-Comte, Soignies et Horrues, par G. Zech-Du Biez, dans les *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, tome III, page 145. Année 1887 à 1890.

D'autres auteurs encore en parlent, entre autres:

1<sup>o</sup> M. l'abbé L.-J. Lalieu, dans sa *Vie de saint Vincent et de sainte Waudru, son épouse*, page 188. Tournai et Braine-le-Comte, 1886 ;

2<sup>o</sup> La *Revue de l'art chrétien en 1865*, page 449 ;

3<sup>o</sup> Le chanoine Reusens dans ses *Éléments d'archéologie chrétienne*, en divers passages. Louvain, 2<sup>e</sup> édition, 1886 ;

4<sup>o</sup> Charles Hen, dans *la Belgique monumentale, historique et pittoresque*, tome II, page 74. Bruxelles, 1844 ;

5<sup>o</sup> Théodore Jouret dans *la Belgique illustrée*, tome II, page 94. Bruxelles, 1889 ;

6<sup>o</sup> *Le Guide de l'étranger en Belgique*, page 27. Bruxelles, 1852 ;

7<sup>o</sup> *Guide illustré du voyageur en Belgique*, page 180. Bruxelles, 1846 ;

8<sup>o</sup> De Wez, *Dictionnaire de la Belgique et de la Hollande*, page 366. Bruxelles, 1820.

Messieurs, depuis longtemps, je me propose d'écrire et de publier un essai monographique de l'église de Soignies. Un grand nombre de matériaux sont déjà à pied d'œuvre; il ne s'agit plus que de les agencer. Si Dieu me prête vie, j'espère éléver sans trop tarder ce modeste monument à la gloire de saint Vincent et de la ville de Soignies.

---

Après cet exposé, les membres de la société visitèrent les diverses parties de l'édifice sous la conduite de M. l'abbé Dujardin, curé-doyen de Soignies, du président M. Amé Demeuldre et de M. Zech. Dans le cours de cette visite, des explications leur furent données; nous les résumons ici aussi succinctement que possible.

## VISITE DE L'ÉGLISE

### Cloître

Commençons par le cloître.

M. Schayes écrit, dans son *Histoire de l'Architecture en Belgique*: « Il subsiste plusieurs débris de l'ancien cloître, accolés au bas côté droit de l'église ; mais ils ne présentent rien de remarquable (1). » Nous croyons au contraire que ces vieux restes méritent de fixer l'attention des archéologues, surtout depuis l'étude si complète qu'en a faite feu M. le doyen François, et dont il a déjà été question tantôt.

La galerie orientale, telle qu'elle se comporte actuellement, a une longueur de 26 mètres 60 (autrefois elle était de 30 mètres) et une largeur de 4 mètres. Une voûte en berceau lambrissée recouvrant jadis la charpente qui actuellement se voit à découvert.

Huit baies, à 80 centimètres du sol et ayant une ouverture de 1 mètre 50 en hauteur sur 1 mètre 20 en largeur, prennent jour sur le préau; elles sont actuellement garnies de barreaux en fer et munies de châssis vitrés.

La galerie occidentale mesure encore en ce moment 11 mètres 70 centimètres, et sa largeur est de 3 mètres 70. Dans cette seconde galerie le nombre de baies est de 10 dont 4 fermées et 6 ouvertes. (Ces dernières sont garnies de châssis vitrés.) Elles sont distantes du sol de 0 m. 80 et leur ouverture est de 1 m. 15 sur 1 m. 50.

On y retrouve une porte en style romano-ogival digne d'attention. Elle se compose d'une arcature ogivale s'appuyant sur un cordon en pierre qui repose sur deux colonnettes ornées chacune d'un chapiteau à une rangée de crochets.

La porte qui donne accès de cette même galerie à la nef

(1) Voir Schayes, tome II, page 103.

latérale gauche est également à signaler. Elle est d'une structure romane dont on rencontre peu d'exemples. C'est une baie rectangulaire fermée, à sa partie supérieure, par un linteau, qui s'amortit en fronton triangulaire et dépourvu de toute ornementation (1). Dans les deux galeries du cloître on a réuni un grand nombre de pierres tombales, il y en avait à profusion dans l'ancienne collégiale de Soignies, beaucoup sinon la plupart rappelant la mémoire des membres du chapitre ou d'insignes bienfaiteurs. On a placé ces pierres le long des parois des galeries ; parmi elles il s'en trouve de fort belles, ornées de nombreux personnages et d'écussons armoriés, entre autres des familles Desenfans, Anthoine, Isaac, etc. Les seuils mêmes des baies ou fenêtres de la galerie orientale sont d'anciennes pierres tumulaires encore revêtues en partie de leurs épitaphes.

### Grand Portail et Tours

La grand'porte d'entrée a son archivolte composée de plusieurs tores concentriques, retombant sur des colonnettes, disposées en retraite les unes des autres, et travaillées avec soin. Le tympan est formé en maçonnerie, mais n'est orné d'aucune sculpture (2).

L'édifice est couronné par deux tours, l'une se trouve à l'intersection du transept et de la grande nef, l'autre surmonte le porche d'entrée.

Celle-ci, large et massive, placée en avant de la nef centrale, est d'une construction plus récente que le reste de l'édifice ; mais cependant pas de l'époque que semble indiquer la grande fenêtre ogivale percée au-dessus du gable. Il est évident que cette ogive est d'une date beaucoup moins ancienne que les autres parties, et qu'elle a été substituée à une ouverture romane,

(1) Nous croyons qu'il existe une porte semblable dans l'église Saint-Servais, à Maestricht, et elle donne, comme à Soignies, accès de l'église dans le cloître qui longe l'édifice. — Également à Nivelles et à Lobbes.

(2) Cette porte n'est certainement pas d'une construction aussi ancienne que le reste de l'édifice ; tout au plus semble-t-elle pouvoir être attribuée au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle a des traits de ressemblance avec la porte de l'hôpital de Saint-Pierre, à Louvain.

dont il n'est pas difficile de reconnaître et même de retrouver encore les traces.

Telle que la tour se présente actuellement elle est flanquée de quatre tourelles garnies de créneaux, dont deux, vers l'occident, sont cylindriques et en encorbellement, prenant naissance à des hauteurs différentes. Les deux autres, vers l'orient, sont hexagonales en dehors et cylindriques en dedans. Elles sont munies chacune d'un escalier en pierres, partant du bas des nef latérales. Ces deux escaliers donnaient accès aux galeries et aux divers étages de la tour. Mais l'état des lieux a été modifié lors de la pose de l'escalier qui conduit à la nouvelle salle du chapitre.

La tour appartient à l'époque de transition: fin du XI<sup>e</sup> siècle ou commencement du XII<sup>e</sup>. Une flèche à quatre pans, d'un aspect assez lourd, la couronne.

Le clocher central, reposant dans sa partie inférieure sur quatre gros piliers du transept, était destiné à servir de *lanterne*, c'est-à-dire que laissé vide intérieurement, jusqu'à la naissance de la pyramide, il devait, par les larges fenêtres, au nombre de onze, dont il était jadis percé, jeter à foison la lumière à l'intérieur de l'édifice. La flèche polygonale qui le surmonte, entourée de quatre clochetons de petites dimensions, n'offre rien de gracieux et semble d'une construction postérieure.

Au-dessus de la flèche, on a placé une bannière et un coq, sur la queue duquel on lit : 1783 DOTRENGE. C'est sans doute le chanoine Dotrenge qui en fit don. Cent ans plus tard, en 1883, lors de la pose d'un paratonnerre, le coq fut redoré et il reçut une nouvelle inscription : FRANCOIS, 1883 ; et sur la queue FULGUR INNOCTE GALLUM TRANSFIGENS TELLUS VADIT. Sur la bannière on inscrivit le chronogramme : VEXILLUM ECCLESIAE SONEGENSIS DEAURATUR.

Autrefois, au coin de l'angle formé par le bras du transept et le mur du chœur, de chaque côté de la tour centrale s'élevaient deux autres tours rectangulaires, ayant une base formée d'épaisses maçonneries et mesurant 7 mètres 50 sur 3 mètres 25.

Ces tours, qui méritent d'être observées très attentivement,

échappent cependant aujourd'hui aux regards de la plupart des visiteurs, surtout depuis qu'on a pratiqué dans leur partie inférieure un passage, qui met en communication le transept avec les chapelles absidales construites au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est alors aussi qu'on a fait disparaître le bas des escaliers (1), qui existaient dans chacune de ces tours. Ces dernières montaient contre le mur du sanctuaire et contre le pilier leur servant d'appui, à une hauteur d'environ dix mètres, hauteur à laquelle elles existent encore aujourd'hui. Elles devaient primitivement se dresser beaucoup plus haut, semblables aux tours de l'église Saint-Servais à Maestricht, en encorbellement contre l'angle de la tour centrale, jusqu'au-dessus du niveau de la voûte lambrissée du dôme, et y donner accès. Actuellement l'accès de cette partie de l'édifice est assez pénible, ce n'est qu'à l'aide d'échelles qu'on parvient à y pénétrer.

Un portique en chêne de style renaissance encadre l'entrée du porche principal. Par ses sculptures et par la manière dont elles sont traitées, ce porche offre beaucoup de ressemblance avec les stalles du chœur. Il est orné de plusieurs bustes, celui du Père éternel, au milieu, et sur les deux côtés ceux de saint Vincent et de sainte Waudru.

Sous le clocher à droite en entrant nous trouvons l'inscription suivante :

URSMER DUBOIS, NÉ A MERBES-LE-CHATEAU, CURÉ DE BUVRINNES EN 1722, CHANOINE DE LA COLLÉGIALE EN 1742, DÉCÉDÉ A SOIGNIES EN 1774, A L'ÂGE DE 81 ANS.

Vis-à-vis de la précédente nous en rencontrons une autre plus originale :

FRANÇOIS LEURIAUX, CHANOINE, DÉCÉDÉ EN 1755, 7 AVRIL.  
« VOUS QUI ENTREZ, VOUS QUI SORTEZ, VOUS QUI PASSEZ ET REPASSEZ, VOUS SOUVENANT QUE VOUS PASSEZ, POUR LE REPOS DU TRÉPASSÉ, DITTE PAR PURE CHARITÉ, UN REQUIESCAT IN PACE. AINSI SOIT-IL..

†

PENCE A LA MORT

(1) Outre ces deux escaliers, il y en avait deux autres à l'entrée de l'église, ce qui portait le nombre à quatre.

### Nefs et Transept

L'église collégiale de Soignies, telle qu'elle a été reconstruite par saint Brunon, offre la forme d'une basilique en croix latine, et se compose d'un porche, formant avant-corps, de trois nefs, d'un transept, et d'un chœur ou sanctuaire. Plus tard, comme nous le verrons ci-après, un certain nombre de chapelles sont venues s'ajouter à la construction primitive.

L'église a dans l'œuvre une longueur totale de 63 mètres et sa largeur est de 22 mètres. La nef principale a une largeur de 10 mètres, et sa longueur depuis le porche jusqu'au transept est de 46 mètres. Les bas côtés mesurent 6 mètres 10 centimètres de largeur et ils ne se prolongent pas au delà du transept.

Six travées, à plein cintre, les séparent de la nef centrale ; elles sont portées sur des colonnes rondes (au nombre de trois), alternant avec des piliers carrés, ou plutôt octogones avec coins arrondis (1).

De proportion assez basse, ces piliers n'ont guère d'élégance ni dans leur profil ni dans leur taille (3 mètres 80 de hauteur). Dépouvus de bases et pour ainsi dire de chapiteaux, (ces derniers sont à peine caractérisés, se composant d'une simple moulure, offrant la forme d'une corbeille évasée fort peu élevée), ils ont pour tout ornement un tailloir et l'intrados des archivoltes orné d'un gros boudin, ce qui est d'ailleurs un point caractéristique du style roman (2).

Au-dessus des arcades du rez-de-chaussée, s'élève un rang

(1) Nous avons toujours été d'avis, (on peut voir à ce sujet notre opuscule : « *Une Excursion à Braine-le-Comte, Soignies et Horrues*.

Braine-le-Comte, 1890, page 20) que ces piliers étaient autrefois accostés aux quatre faces de pilastres demi-circulaires ou de demi-colonnes cylindriques. Les travaux de restauration, en cours d'exécution en ce moment à Soignies, nous ont donné tout à fait raison dans cette appréciation. On a découvert, enfoncée à 55 centimètres dans le sol sous le pavement actuel, la base de ces colonnes aux quatre côtés des piliers, et sous le plâtras dont on a dégagé ces derniers, on voit parfaitement la trace de ces mêmes colonnes qui, dans la grande nef, montaient de chaque côté jusqu'à peu de distance du lambris où elles finissaient en talus, comme les deux contreforts semi-circulaires qui ornent le chevet extérieur du chœur.

(2) Voir E. Reusens, ouvrage cité, tome I, page 386.

supérieur d'arches d'ouvertures semblables, et dont les colonnes sont superposées à celles du bas; elles sont toutes de forme carrée sans cantonnement; leur chapiteau se compose également, comme ceux des piliers inférieurs, d'un simple tailloir. Ce nouveau rang d'arcades donne naissance, au-dessus des bas-côtés, à une galerie dont la largeur est égale à celle de ces derniers. C'est, avec la cathédrale de Tournai, le seul monument du pays ayant au-dessus des collatéraux, des galeries de cette dimension (1).

Anciennement les 3 nefs étaient éclairées par 56 fenêtres à plein-cintre, dont 14 étaient placées de chaque côté du vaisseau central. Actuellement les hauts murs de la grande nef sont percés de chaque côté de 7 fenêtres de dimension égale, sans aucune ornementation. Les bas côtés reçoivent le jour par 5 fenêtres dont les proportions ont été mutilées, et il en existe un nombre semblable dans chacune des galeries.

Le transept mesure dans œuvre, de l'une extrémité à l'autre de ses deux bras, 32 mètres 20; sa largeur est de 9 mètres 60. Les parties qui se prolongent de chaque côté, au delà de l'alignement des nefs latérales, ne sont en saillie que de 5 mètres 25. Elles sont fermées de murs plats, dans lesquels sont percées de chaque côté 3 fenêtres, dont celle du milieu est plus haute que les 2 autres.

La *croisée* de la grande nef et du transept, c'est-à-dire l'endroit où se *croise* l'axe de la grande nef et du chœur avec celui du transept, est surmonté d'un *dôme* rectangulaire, s'appuyant sur quatre gros piliers formant, comme nous l'avons vu, tour à l'extérieur et lanterneau à l'intérieur. Il était éclairé de chaque côté par trois fenêtres dont il reste encore des traces bien visibles.

Actuellement tout l'édifice est voûté; mais dans le principe les bas-côtés et le sanctuaire seuls l'étaient; la haute nef, le transept, le *dôme* central, les bras du transept ainsi que les galeries latérales étaient couverts par un plafond plat ou *lambris*, décorés de peintures et de dorures.

La chaire de vérité, due au ciseau de Lalou, dont le nom se

(1) Voir E. Reusens, ouvrage cité, tome I, page 299.

trouve sculpté au coin de la rampe, date de 1670; elle est adossée à une des colonnes rondes de la grande nef, en face de la chapelle du Saint-Nom. La cuve est portée par quatre statues de grandeur naturelle; elle est ornée, sur les côtés, de quatre médaillons, représentant les quatre évangélistes, et elle est surmontée d'un large abat-voix, garni d'un lambrequin en feston, que soutiennent deux anges.

Le pourtour intérieur de l'église de Soignies est presque totalement recouvert de lambris en chêne à une hauteur d'environ deux mètres. Il est à regretter que cette ornementation, comme d'ailleurs une grande partie du mobilier, qui a été placée en vue d'embellir l'édifice et qui, considérée en elle-même, n'est pas dépourvue de valeur artistique, ne fait, par suite du contraste frappant entre son style et celui du monument, que nuire à l'état général de ce dernier. Cette mode de lambris a d'ailleurs contribué à défigurer depuis deux cents ans un grand nombre d'églises, et leur a parfois fait d'irréparables outrages.

Deux petits bas-reliefs, en marbre blanc, sont encastrés dans les deux premiers piliers de la grande nef; ils représentent, l'un la descente de croix et porte l'inscription : « JEAN ANTOINE VANDERBAREN, CHANOINE, DÉCÉDÉ LE 6 DÉCEMBRE 1711, » l'autre l'arrestation de Notre Seigneur au jardin des Olives; ils révèlent l'un et l'autre un réel fini d'exécution.

Dans le bras droit du transept se trouve un tableau moderne de grande dimension, peint par Van Maldeghem, et qui a pour sujet le sermon de Jésus sur la montagne. Cette toile ne se trouve là qu'à titre de dépôt; elle est la propriété du Gouvernement belge, qui en a commandé l'exécution.

### Chœur

Le chœur proprement dit ou sanctuaire comporte une longueur de 11 m. 40 sur une largeur de 10 m. 20. Il a deux travées de chaque côté et de même que les bras du transept, il est fermé à son extrémité par un mur plat. Ses voûtes en plein-cintre sont, comme celles du transept, plus basses et plus lourdes que celles des autres parties, « particularité, observe

Schayes, qu'on remarque dans beaucoup d'églises romanes ».

Le chœur n'est élevé que de trois marches au-dessus du reste de l'église; il est éclairé par sept fenêtres à plein cintre, de dimension et hauteur inégales; trois sont placées dans le fond et deux de chaque côté latéral; la fenêtre centrale du fond, masquée par le triptyque du maître-autel, a été murée.

Autrefois on entrait dans le sanctuaire par une porte romane venant directement de la sacristie et dont les traces subsistent encore. Aujourd'hui il est fermé de chaque côté par deux portes ajourées garnies, à la hauteur de 90 centimètres, de balustres en imitation de marbre et qui datent du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle (1).

Par un mépris inexplicable de toute règle architecturale, on a prolongé le chœur à travers le transept jusqu'aux premiers piliers de la grande nef, de façon que cette partie de l'église comporte actuellement une longueur de 25 mètres 40 sur 10 mètres 20 de largeur.

Le maître-autel, adossé au chevet, est de style Renaissance, en bois peint, imitation de marbre, et surmonté d'un haut rétable que domine la statue du Père Éternel, et reposant sur deux colonnes torses et quatre demi-colonnes et deux pilastres, formant entre elles trois arcades. Les deux latérales sont ornées de tableaux représentant l'un saint Vincent devant saint Aubert au moment d'embrasser la vie religieuse; l'autre saint Vincent en habit religieux recevant d'un ange le plan de l'église du monastère de Hautmont; ils sont dus au pinceau de Carolus Eikens. L'arcade du milieu encadre le tombeau de saint Vincent, placé à une certaine élévation, un peu en dehors du chœur, comme nous le verrons tout à l'heure. Un lambris

(1) Au fronton de la porte du côté de l'Évangile, est placée une pierre avec le monogramme du Christ IHS surmonté d'une croix et en dessous un cœur et le millésime 1663 avec la devise : PSALITE SAPIENTER.

A l'extérieur au-dessus de la même porte on lit :

SUMPTIBUS D. D. ANTY

M. M.

GUILLOT, HUJUS ECCLES.

CAN. QUI OBIT 9 MAY 1639.

en bois, peint en blanc et or, d'une hauteur de trois mètres, revêt les murs du sanctuaire.

Deux autres grands tableaux complètent cette ornementation. Ils sont dus à la générosité du Cardinal Henri de Frankenberg, archevêque de Malines, qui en fit don à l'église de Soignies le 23 mai 1778. L'un représente l'adoration des bergers à la crèche de Bethléem, l'autre l'avertissement donné en songe à saint Joseph par un ange, de fuir en Égypte.

Les magnifiques stalles en style Renaissance, vrai chef-d'œuvre de sculpture, qui ornent le pourtour du chœur attirent, à bon droit, l'admiration de tous les visiteurs.

Ces stalles, en bois de chêne, au nombre de soixante, sont placées de chaque côté sur deux rangs ; le rang supérieur en compte dix-huit et le rang inférieur douze. Derrière les stalles s'élève un haut lambris (1) entièrement sculpté et portant vingt médaillons encadrant chacun un buste : ce sont ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de saint Joseph, de saint Luc, des douze Apôtres, de saint Vincent et de sainte Waudru. « Toutes ces sculptures, » dit Charles Hen, « offrent un fini admirable et les tons bruns et vigoureux dont le temps les a revêtues en augmentent encore la beauté. »

De son côté, Schayes (2) dit : « Les stalles de Vilvorde sont un vrai chef-d'œuvre, digne d'être reproduit par le burin jusque dans ses moindres détails. Celles de Soignies sont d'un style moins pur, mais fort remarquable sous le rapport de l'exécution. Quels sont les auteurs de ces beaux travaux, c'est ce que personne n'a pu nous faire connaître jusqu'ici. » M. Th. Lejeune a écrit également (3) : « Nous eussions été très heureux de retrouver dans les comptes des 33 gros, sous les années 1672-1676, le nom de l'artiste qui, pendant cette période, a exécuté les stalles du chœur de l'antique collégiale de Soignies ; mais ces pièces ont disparu des armoires où on les conservait jadis. »

Nous avons vu tout à l'heure que si on n'est pas encore

(1) Certains connaisseurs prétendent, et avec apparence de raison, que ce lambris a été fait à une époque postérieure à celle des sièges ou des stalles proprement dites.

(2) *Histoire de l'Architecture en Belgique*, tome IV, page 169.

(3) Dans *L'Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Soignies*, page 383.

absolument certain du nom du sculpteur des stalles de Soignies, on est bien près de le connaître. Un lion placé à la première stalle à gauche de l'entrée, tient entre ses pattes un blason, avec le millésime 1676, mais il ne mentionne pas le nom de l'artiste.

Au dessus de la grande porte du chœur, adossé à l'orgue qui domine l'ambon et faisant face au maître-autel, on voit un monument dont un cartouche porte le texte qui suit :

RESURRECTIO CRI VITA MORTUORU  
D. JACOBUS CRAVEAU SONEGIENSIS HUJUS ECCLIAE  
CANONICUS, MORTALITATIS SUÆ MEMOR ET EXPECTAS  
DONEC VENIAT IMMUTATIO SUA, POSUIT  
ANNO 1635  
NASCENDO UT MORERIS, SIC MORTE NASCERIS. ERGO  
AD VITAM CERTUM MORS TIBI PANDIT ITER;  
VIVENSQUE MORTUUS EST, UT MORTUUS VIVERET  
ANNO 1656, 14 NOVEMBRIS.  
BENE AD PRECARE LECTOR ET TUI MEMOR  
SIS EXITUS.

Au dessus de la porte latérale donnant dans le couloir du côté de l'épitre se trouve un petit mausolée en marbre blanc avec blason oval et revêtu de l'inscription suivante :

MEMORIÆ LUDOVICI DORE PRÆTORIS:  
ET MARLÆ WAULDE CONJUGIS EJUS;  
D. J. O. I. S. DORE PASTORIS IN MOURCOURT  
EORUM FILII VITA DEFUNCTI. HOC SUÆ  
TRIUMQUE FRATRUM SUPERSTITUM DILECTIONIS  
POSUIT MONUMENTUM. D. JACOBUS  
DORE HUJUS ECCLESIÆ CANONICUS. 1678.

### Jubé ou Ambon

Ainsi que nous venons de le voir, le chœur a été prolongé jusqu'aux premiers piliers de la nef centrale. A cet endroit on a placé, en 1633, un jubé qui, à notre humble avis, n'a qu'une valeur artistique discutable. L'effet en est peu gracieux, et non seulement il coupe l'église pour ainsi dire au milieu, mais il masque encore complètement la vue du sanctuaire.

Ce jubé qui, après un examen attentif, semble n'avoir pas été fait pour la collégiale de Soignies, est un portique composé de trois arcades en plein-cintre, qui reposent sur quatre colonnes de forme cylindrique en marbre rouge du pays et à base carrée, en marbre noir. A l'arrière-plan des pilastres, également en marbre noir, continués en archivolte plate, supportent la voûte.

Des bas-reliefs, des statuettes et trois niches, renfermant les statues de la sainte Vierge, de saint Pierre et de saint Jean, ornent cet ambon.

Sur les chapiteaux des colonnes se dressent les statues des quatre docteurs de l'Église: saint Grégoire, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin. Toutes ces sculptures et les autres ornements sont en plâtre ou tout au plus en albâtre, ce qui n'ajoute pas grand mérite à ce monument.

Au-dessus de l'arcade centrale, nous lisons une inscription portant la date de 1641; elle semble attribuer l'établissement du jubé à la générosité de Gilles Dumont, prévôt du chapitre (1).

L'arcade centrale seule n'est pas murée; elle est clôturée par une porte à balustres, de 1 mètre 80 de largeur. C'est la seule ouverture par laquelle les regards puissent pénétrer dans le chœur.

Les deux arcades latérales sont fermées, à leurs parties postérieures, par des murs plats, contre lesquels se dressent deux autels fixes; le dessus est orné d'une niche encadrée d'une bordure en marbre et le dessous porte une plaque également en marbre avec une inscription rappelant la date de l'érection de de chaque autel. Celui de droite était autrefois dédié à sainte Barbe; actuellement c'est l'autel de l'archiconfrérie de la Sainte-Vierge, et en même temps l'autel *privilégié*; celui de gauche est désigné sous le nom d'*autel de la paroisse* (2).

(1) Voici le texte de cette inscription: "CY DEVANT GIST GILLES DUMONT P<sup>RE</sup> PRÉ-VOST ET CHANOINE DE CETTE ÉGLISE, QUI TRÉPASSA LE 26 JANVIER 1641. PRIEZ DIEU POUR SON AME."

(2) Voici l'inscription de l'autel de droite:

NICOLAUS DAMSRAU, CANONICUS ALBERTO ET ISABELLE SEREN. BELGAR. PRINCIPIBUS ORATORY A SACRIS POSUIT 1650.

Celui de gauche porte:

HIERONYMUS HELDERICUS, ALBERTO ET ISABELLE SERENISSIMIS BELGARUM PRINCIPIBUS A SACRIS POSUIT 1652.

Au-dessus de l'ambon on a placé la boiserie d'un vieil orgue hors d'usage, (*qui est loin de compléter heureusement la silhouette du jubé*) (1), et sur lequel est implantée une grande croix triomphale avec l'image du Christ, pour remplacer l'ancienne croix.

Afin de donner accès au-dessus du jubé, on a été obligé de couper dans un des piliers du transept, au risque de lui enlever toute solidité, une partie assez large pour y placer un escalier en colimaçon et dont les premières marches se trouvent derrière les stalles du chœur.

A l'autel de la paroisse situé sous l'ambon, une statue du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle attire à juste titre l'attention des archéologues. Elle est en pierre de grès, d'une seule pièce, et représente la sainte Vierge assise, tenant du bras gauche l'enfant Jésus nu, suçant le lait de sa mère, et de la main droite un livre. Cette statue est polychromée et ressemble beaucoup à la Vierge miraculeuse, vénérée à l'église de l'ancienne abbaye des Prémontrés de Bonne-Espérance, actuellement le petit séminaire du diocèse de Tournai, à cette différence près, que la Madone de Bonne-Espérance tient de la main droite la robe de l'enfant Jésus.

### Chapelle de la Sainte-Face

En faisant le tour du chœur la première chapelle que nous rencontrons est celle dédiée dans le principe à saint Jean l'Évangéliste, ensuite à saint Nicolas, puis à la sainte Trinité, et portant actuellement le vocable de chapelle de la Sainte-Face. Elle est adossée au collatéral de gauche et on y a accès par le bras gauche du transept. La maçonnerie de ce dernier et celle de la chapelle ne sont pas reliées ensemble, ce qui, avec d'autres indices, semble indiquer que cette chapelle est postérieure au transept.

En style roman, éclairée par trois fenêtres romanes, avec une voûte en moellons, elle semble avoir été construite vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Un document historique d'ailleurs, une charte de Baudouin VI, comte de Hainaut, portant la date du 8 décembre 1195, nous permet de conclure que cette chapelle

(1) Voir *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, quatorzième année, page 22.

existait déjà à cette époque. Par cette charte (1) « Baudouin voulant pourvoir au salut de son âme, institue dans l'église de Soignies, *au côté gauche* de l'entrée du chœur, en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste, *un autel* où sera célébrée, durant sa vie, la messe de la Sainte-Vierge, le dimanche celle du Saint-Esprit, et après sa mort la messe des Trépassés (2) ».

D'après ce document, cette chapelle aurait été dédiée à l'origine à saint Jean l'Évangéliste, qui était avec saint Pierre, titulaire secondaire de l'église. Actuellement elle est ornée d'un autel en chêne, style Renaissance, et surmontée d'une statue en pierre de la Pieta.

Dans cette même chapelle à gauche, entre les fenêtres, on remarque un *ex-voto* en grès, de style gothique et représentant saint Nicolas ; à droite la boiserie cache une pierre sépulcrale qui porte pour inscription le texte suivant :

CI CHIST MESSIRE MIKIES LI HALIER JADIS CURÉ DE HORU ET CAPELAIS DE SAINT NICOLAY EN CETTE ÉGLISE QUI TRÉPASSA L'AN DE GRACE (M) CCCC ET V LE VII JUING.

PRIEZ POUR L'AME  
DOU SACHOIT FIT PLANTER LE BOS (3).  
DIEX SOIT S'AME MISERICORS.

Du même côté et dans la même chapelle, une autre pierre tombale de forme carrée conserve l'épitaphe ci-après qui mérite d'être transcrise :

MONSIEUR DU CHASTEAU, LICENCIÉ EN LA SAINTE THÉOLOGIE.  
DOYEN ET CHANOINE DE CETTE ÉGLISE A FONDÉ UNE CHAPELLE A  
L'HONNEUR DE SAINT CHARLES BORROMÉE COMME AUSSI TROIS CENTS  
LIVRES A DISTRIBUER TOUS LES ANS AUX PAUVRES LE JOUR DU DIT  
SAINT. DE PLUS DONNÉ A L'HOSPITAL PLUS DE SIX MILLE LIVRES,  
LEQUEL EST MORT LE 21 JANVIER 1655. SON CORPS REPOSE AU CŒUR.  
PRIEZ DIEU QUE SON AME SOIT AU CIEL.

(1) *Actum in solemnitate Conceptionis gloriosæ virginis Mariæ anno Dominice incarnationis M° C° LXXXXV°.*

(2) Extrait des actes concernant l'église de Soignies. *Incipit privilegia ecclesiae sonegiensis. Fol. 68. De altare comitis Balduini et anniversario ipsius.*

(3) Le bois du Sauchoit s'étendait à la limite du territoire de Braine-le-Comte vers Horrues.

A droite et à gauche de la chapelle de la Sainte-Face, on a dressé, au siècle dernier, deux autels qui sont, depuis peu d'années, dédiés l'un à saint Antoine de Padoue et à sainte Anne, l'autre à saint Roch et à saint Donat. Ils sont en bois de chêne et du style de la Renaissance.

### Chapelle de Saint-Vincent

A droite du chœur, à l'angle formé entre ce dernier et la partie postérieure de la chapelle de la Sainte-Face, nous rencontrons la chapelle de Saint-Vincent. Construite au XVI<sup>e</sup> siècle, elle est en style ogival et éclairée par quatre fenêtres gothiques, dont deux au côté nord et deux au chevet, mais celles-ci ont été murées. Cette dernière opération a sans doute été pratiquée lors de l'érection, en 1633 d'un autel en style Renaissance, avec haut retable en marbre blanc et noir, couronné d'une statue de saint Landry. Six bas-reliefs sont placés aux socles des colonnes et représentent les principaux épisodes de la vie de saint Vincent; au centre, une niche renfermant un buste de ce saint.

Cet autel a été placé par le chanoine Antoine Guillot, comme le rappelle l'inscription qui se trouve placée au fronton de l'édicule :

AD MAJOREM DEI ET B. VICENTII GLORIAM ANTONIUS GUILLOT  
HUJUS ECCLESIAE CAN. POSUIT 1633.

### Cul-de-lampe

Derrière le chevet du chœur est un appendice de construction hexagonale, édifié en partie sur la voûte du couloir qui circule autour du sanctuaire et faisant saillie en dehors, en forme de cul-de-lampe. Cette sorte de chapelle haute, éclairée par un lanterneau et deux fenêtres latérales, fut bâtie vers 1714 (1).

(1) Le 6 avril 1714 le chapitre prit une résolution dont voici le texte exactement reproduit : « Messieurs donnent la permission de construire un cul-de-lampe derrière l'autel, pour y mettre le corps de saint Vincent à la condition qu'il ne lui en coûtera rien, et qu'on suivra le plan. »

Ce fut sans doute grâce à la générosité des fidèles que cet appendice put être élevé.

pour servir de glorieux tombeau aux reliques de saint Vincent. On y parvient par un escalier placé dans le couloir.

La châsse du patron de la paroisse y est placée dans une grande armoire, en date de 1720 et qui porte pour inscription :

SONEGIIS DIVO VINCENTIO SACRUM

C'est de là que dans toutes les grandes fêtes religieuses, au moyen d'un mécanisme assez ingénieux, on la fait descendre pour être solennellement portée en procession.

Pour satisfaire la piété des pèlerins, on a placé dans le couloir en dessous du tombeau, quelques colonnes de l'ancien autel romain, véritable monument, qui autrefois se trouvait au milieu du chœur, et supportait la châsse de saint Vincent. Ces colonnes qui sont encore actuellement au nombre de douze ont 2 mètres de haut et 11 centimètres de diamètre et ne soutiennent nullement la voûte ; elles s'appuient sur des bases en pierres multilobées, dans lesquelles elles semblent s'enfoncer mollement, comme dans des coussinets.

### Ancienne sacristie

De l'autre côté du chœur faisant face à la chapelle de Saint-Vincent se trouvait précédemment la sacristie. Elle est de style ogival, avec voûte en arête, construite en moellons, mais actuellement couverte de moulures en plâtre ; les fenêtres trilobées, en ogives à lancettes, accusent une construction du XIII<sup>e</sup> siècle. On n'y voit aucune apparence d'autel ; mais les parois des murs ont longtemps conservé des traces de polychromie, représentant des pierres rectangulaires. Cette salle avait son entrée directe vers le milieu du chœur, par une porte romane, maintenant murée. Elle sert actuellement d'offranderie et les nombreux pèlerins qui visitent la collégiale de Soignies y vénèrent une relique de saint Vincent, qui y est exposée à leur dévotion. Une grande quantité d'*ex-voto*, suspendus aux murs, sont les muets témoins de la piété des fidèles.

### Nouvelle sacristie

A côté de la sacristie primitive se trouve la nouvelle; une porte en chêne bordée d'anciennes ferrures, donne de la première, accès dans la seconde. Elle est rectangulaire (1); le plafond en est plat, couvert de quelques ornements en plâtre; et des armoires en chêne, bien travaillées, ornent ses murs. Pour le reste elle n'offre aucun caractère architectural remarquable; sa construction a été commencée en 1702, à la suite de la résolution ci-après, prise par le chapitre le 17 novembre 1701 : « Ordonnez de faire la sacristie nouvelle avec l'argent provenant du bijou (2) et le surplus de l'argent estre employez à la réfection du cloître. »

### Chapelle du Mont-Carmel

Faisant pendant à la chapelle de la Sainte-Face à gauche, on trouve à droite celle du Mont-Carmel. Cette dernière a été, comme l'autre, construite à la fin du xi<sup>e</sup> siècle, en style roman; elle est éclairée par quatre fenêtres à plein-cintre, dont deux ont été murées, lorsqu'on y a érigé, en 1669, l'autel avec retable, qui s'y trouve encore. Sculpté par Lalou, cet autel est d'un travail assez remarquable; il est orné de plusieurs statues, dont celle du milieu, représentant la sainte Vierge, est de date ancienne et attire spécialement l'attention des connaisseurs; à ses côtés sont placées les statues de saint Joachim et de sainte Anne, et au-dessus saint Joseph conduisant l'enfant Jésus.

Dans les bras du transept, à droite et à gauche de la chapelle du Mont-Carmel, on a placé deux autres autels, dont l'un est mis sous l'invocation de saint Antoine, ermite, et l'autre de Notre Dame des Sept-Douleurs.

(1) 10 m. 20 de long. sur 7 m. 20 de large. Hauteur 6 m. 60.

(2) On a été longtemps sans pouvoir se mettre d'accord sur la signification du mot *bijou* employé dans cette délibération du chapitre. Selon toutes les probabilités, c'est *béjou* ou *besou* qu'il faut lire, c'est-à-dire l'argent provenant des offrandes déposées par les pèlerins lorsqu'ils vont *baiser* la relique de saint Vincent (le mot *béjou* étant là employé dans le sens de *baisoir* ou objet à baiser).

### Couloir

Toutes les chapelles sont reliées entre elles par un couloir étroit (1) et à voûte basse, s'arrondissant en certains endroits « comme le couvercle d'un sépulcre ». Il circule tout autour du chœur, et prend naissance dans l'un des bras du transept pour finir dans l'autre. Il ne paraît pas avoir été construit pour un couloir, à en juger par l'aspect de la voûte et par les portes d'entrée dont le dessus n'est pas cintré, mais est soutenu par des pièces en bois de chêne. En examinant les fenêtres du fond, on voit à l'évidence qu'on est en présence d'un travail d'appropriation. On n'est pas d'accord non plus sur la date à laquelle ce passage a été pratiqué. Quelques-uns prétendent que ce fut en 1702, d'autres lui attribuent une existence plus ancienne. Quoi qu'il en soit, nous estimons que, sans grandes modifications, on pourrait donner à ce couloir un aspect beaucoup plus convenable et en faire une sorte de *deambulatorium*.

Non loin de la sacristie on rencontre, à l'endroit à peu près le plus obscur de ce couloir et dans un enfoncement taillé dans le mur, à une profondeur d'environ 90 centimètres, un monument de style gothique fleuri. Il représente le Christ, presque de grandeur naturelle, couché et entouré de huit personnages. Anciennement ce tombeau était polychromé, aujourd'hui il est recouvert d'une épaisse couche de couleur blanche à l'huile devenue jaunâtre.

Non loin de là, vis-à-vis de la porte du chœur se trouve le mausolée de *Nicolas Hanon*, Namurois, chanoine-chantre, décédé le 3 juin 1633.

Un autre monument avec inscription cotoie le précédent, c'est celui d'*André Francq*, échevin décédé en 1655; il représente la Vierge, Jésus et saint Jean-Baptiste.

### Chapelle Saint-Hubert

La construction primitive de cette chapelle qui, dans son origine, était romane, ce que démontrent certains vestiges

(1) 2 mètres 50 centimètres de largeur.

encore existants (1), remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, peut-être même au XI<sup>r</sup>. Elle servait, suppose-t-on, de salle de chapitre et les bancs en pierre, qui entourent encore actuellement ses parois, semblent témoigner de sa première destination. Quand fut-elle transformée en oratoire et dédiée à saint Hubert, nous l'ignorons. Mais à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XVI<sup>e</sup>, le style en fut modifié et on en fit une chapelle ogivale. Adossée au chevet du bras gauche du transept, de forme rectangulaire à l'exception d'un côté où elle est hexagonale, elle mesure 10 mètres 60 centimètres de long sur 6 mètres 80 centimètres de large. Elle prend la lumière par sept hautes et étroites fenêtres, dont deux sont masquées par le chevet du transept ; il y avait en outre à droite de la chapelle, une fenêtre d'une largeur double des autres, mais qui est également murée, et dont les meneaux sont encore apparents à la naissance. Les nervures de la voûte retombent en faisceaux de colonnettes, qui prennent leur appui sur les bancs en pierres. Les autres colonnettes sont garnies d'arcatures, dont les arcs surbaissés annoncent la fin de la période ogivale. Une porte gothique, avec battants en chêne, donne accès du cloître dans cette chapelle. C'était d'abord la seule entrée ; au XVII<sup>e</sup> siècle on l'a mise en communication directe avec l'intérieur de l'église, en perçant une porte dans le bras du transept. Depuis de longues années, les cérémonies du culte ne se font plus dans cette chapelle ; elle sert simplement de baptistère. Précédemment les fonts baptismaux en pierre, monopédiculés, de style ogival, avec cuve et pile hexagonales, s'élevaient au milieu, sur une large base surmontée de deux rangées de marches, disposées en hexagone ; en 1872 on a approprié ce local pour pouvoir y donner le catéchisme aux enfants qui se préparent à la première communion ; on a alors reculé les fonts baptismaux dans le coin vers la droite, où ils se trouvent encore actuellement.

(1) A l'intérieur un cintrage roman est encore très apparent ; du côté du cloître on voit aussi deux cintrages romans près de l'entrée de la chapelle.

### Chapelle du Saint-Nom de Jésus

Lorsque le 7 avril 1581, le Pape Grégoire XIII autorisa le chapitre de Soignies à ériger canoniquement la confrérie du Saint-Nom de Jésus, cette pieuse association recruta dès le principe un grand nombre de membres et put, avec l'autorisation du chapitre de la collégiale, faire construire à ses frais un oratoire réservé pour ses offices.

La première pierre en fut posée solennellement le 4 mai 1582 (1) par le chanoine Claude Carlier, recteur de la confrérie ; elle ne fut achevée que quelques années plus tard et consacrée, le 6 mai 1603, par Mgr Guillaume de Berghes, archevêque de Cambrai.

En style ogival de la dernière période, cette chapelle s'élève au flanc de la nef méridionale de l'église, avec laquelle elle communique par une grande arcade en plein-cintre. Elle est éclairée par six fenêtres, dont les deux latérales n'ont été ouvertes que postérieurement à la construction. Ces fenêtres renferment actuellement des verrières sorties des ateliers de Vander Poorten, de Bruxelles, représentant des épisodes ayant trait au saint Sacrement de l'Eucharistie et à la dévotion au Sacré-Cœur.

L'autel primitif en style gothique a été remplacé peu de temps après par un autel Renaissance, dû à la munificence du chanoine Carlier.

Une inscription en lettres romaines et dorées placée au bas du retable rappelle cette donation ; en voici la teneur :

(1) Cette cérémonie est rappelée par deux pierres commémoratives. Le premier contrefort le plus rapproché de l'église, du côté de la galerie occidentale du cloître, renferme une pierre portant cette inscription :

CARLIER HUJUS COLUMNÆ FUNDAMENTI  
PRIMI LAPIDIS ERECTOR 4<sup>e</sup> MAI 1582

Une autre pierre carrée et placée à l'extérieur, en dessous de la fenêtre du milieu du chevet, porte la mention suivante :

AD DEI OPT. MAX. HONOREM ET SACRATISS. NOMINIS JESU GLORIAM PRIMA HUJUS SACELLI FUNDAMENTA PER CONFRATRES JACTA SUNT. SECUNDO MAI ANNO M D L XXXII SERVENTIBUS BELLORUM CIVILIJ TUMULTIBUS SUB GREGORIO XIII PONT. MAX. PHILLIPPO HISPAN. REGE CATHOLICO ET LUDOVICO BERLAYMONT CAMERACENE ARCHIEPISCOPO : 1512.

## D. O. M.

AUGUST. NOMINI JESU, DEIPARÆ VIRGINI, SS. PETRO ET JOANNI,  
 S. VINCENTIO HUJUS TEMPLI PATRONI, CCELITIBUS OMNIBUS † M.  
 CLAUDIUS CARLIER PRESBYTER ISTIUS ECCLESIE CANONICUS, CON-  
 FRATER HIC ET RECTOR, IN REMEDIUM ANIMÆ SUÆ AC PARENTUM  
 SUORUM: LUDOVICI CARLIER ET JOANNÆ WANDART POSUIT ANNO  
 M. VI<sup>e</sup> X OBIIT 2<sup>a</sup> 7bris.

A droite de l'autel se dresse un élégant tabernacle de 5 mètres 80 centimètres de hauteur, en marbre noir avec des ornements, des rinceaux et des sculptures en marbre blanc et rouge. Appuyé contre le mur entre deux fenêtres il repose sur une grosse colonne placée à l'arrière plan et deux autres plus sveltes qui soutiennent la partie antérieure. Il comprend quatre étages s'élevant en forme de pyramide hexagonale, garni d'un grand nombre de colonnettes et de niches renfermant des statuettes en marbre blanc; sur le devant il est fermé par une porte ouvragée en cuivre.

Dans le coin à gauche contre la paroi du mur confinant à la nef latérale est suspendu un triptyque peint sur bois en date de 1615, don de Pierre Le Corbisier, décédé en 1616, et de son épouse Françoise Planchon, décédée en 1641. Le panneau du milieu représente Jésus mis au tombeau et au dessus la Résurrection. L'intérieur des volets porte les portraits des donateurs et l'extérieur leurs patrons saint Pierre et saint François d'Assise.

Auparavant la voûte était simulée en briques rouges avec lignes blanches, en peinture à l'eau. Depuis 1873 la chapelle a reçu une décoration polychromée à l'huile, avec inscriptions tirées des livres saints, et rappelant la destination de l'édifice. Ce travail de fort bon goût a été exécuté par le peintre Boetens, de Borgerhout.

Une porte en chêne, à deux battants garnis de balustres, et surmontée d'un couronnement portant le monogramme du Christ, sert de clôture entre la chapelle et l'église. Au-dessus de cette porte on remarque un blason en bois avec cette inscription :

ICI REPOSENT LES CORPS DE MICHEL MATHIEU  
BOURGEOIS DE CETTE VILLE, DÉCÉDÉ LE 12 MAY 1692  
ET DE CATHERINE MULPAS, SA FEMME, DÉCÉDÉE LE 2 DÉCEMBRE 1713  
CÔME AUSSI DE LEURS ENFANTS : LE SIEUR JEAN MATHIEU,  
PRÊTRE ET CHANOINE DE CESTE ÉGLISE, DÉCÉDÉ LE 3<sup>e</sup> MARS 1743  
ET LE SIEUR ARNOULD MATHIEU AUSI PRÊTRE ET CHANOINE  
DE CESTE ÉGLISE, DÉCÉDÉ DE 29<sup>e</sup> DÉCEMBRE 1745.

Derrière le chevet du chœur de cette chapelle on a construit vers l'an 1603 une petite sacristie, dans laquelle on a transporté en 1873 une pierre tombale qui jusqu'alors s'était trouvée dans la chapelle même. Elle fait mention d'une donation qui n'existe plus :

CY REPOSE LE CORPS DE LA DEMOISELLE  
MARIE ANNE DELANDAS  
EN SON VIVANT DE RÉSIDENCE EN  
CETTE VILLE ET Y DÉCÉDÉE LE 18  
FÉVRIER 1774 FILLE DE FEUX WALLERAND DELANDAS  
ET DE JEANNE ÉLISABETH MAHIEU.  
LAQUELLE A FONDÉ A PERPÉTUITÉ DANS CETTE CHAPELLE  
UNE MESSE JOURNALIÈRE  
QUI SE CÉLÈBRE LES JOURS OUVRIERS A  
NEUF HEURES ET DEMIE DU MATIN  
ET LES DIMANCHES IMMÉDIATEMENT  
APRÈS LA PROCESSION DU CHŒUR  
AVEC DE PROFUNDIS ET LA COLLECTE ABSOLVE  
SUIVIE DE LA BÉNÉDICTION DU SAINT SACREMENT.  
PRIONS DIEU POUR LE REPOS DE LEURS AMES  
ET CELLES DE LEURS PARENTS ET AMIS.  
REQUIESCANT IN PACE. AMEN.

### Le trésor

Après avoir exploré l'église dans tous ses coins et recoins une dernière visite était réservée au trésor.

M. le doyen de Soignies avait eu la gracieuseté d'en faire une exposition complète, les grandes châsses dans le chœur, le restant dans la sacristie.

Autrefois la collégiale de Soignies possédait des objets d'une réelle valeur artistique et d'une grande richesse. Depuis la disparition des anciennes châsses et de tant d'autres œuvres d'art, enlevés par les commissaires de la République Française, lors de la révolution, le trésor de Soignies ne renferme plus guère aucun joyau vraiment hors ligne ; nous ne pouvons cependant pas quitter la collégiale sans jeter un coup d'œil sur ce qui subsiste. En voici la nomenclature :

1<sup>o</sup> La châsse de saint Vincent, de style gothique, en cuivre doré et argenté, œuvre sans grand goût ni mérite ; quelques ornements conservés de l'ancienne fierte offrent seuls une valeur artistique. Cette châsse, sortie des ateliers d'un orfèvre bruxellois, Gaspard Sagemans, date de 1803. Sur chacune des deux grandes faces on a ménagé six arcades en plein cintre et en forme de niches renfermant des statuettes en cuivre représentant les douze apôtres. Sur les deux petits côtés on a placé une statuette représentant Notre Seigneur et une autre la Sainte Vierge, toutes deux du même métal. Les deux inscriptions suivantes sous forme de chronogramme sont ciselées sur la châsse :

EX PIA LIBERALITATE

CLERI AC POPVLI SONEGIENSIS

SANCTI VICENTII

RELIQVIARVM THECA

RESTAVRATVR

GASPARD SAGEMANS

PERFECIT BRUXELLIS V KAL. JUN.

ANNO REPARATÆ SALUTIS

M DCCC III.

2<sup>o</sup> La châsse dite du chef de saint Vincent, en style gothique, renfermant la tête du saint Patron ; elle date de 1806 ; également l'œuvre de Sagemans, elle est une copie très imparfaite et incomplète de l'ancienne fierte, qui était une pièce d'orfèvrerie des plus remarquables, et qui avait été donnée en cadeau au chapitre en 1250 par la comtesse Marguerite de Constantinople, et dont les Français s'emparèrent en 1796 ;

Elle porte l'inscription que voici :

MARGARITA THECAM DEDIT : 1250.

GALLUS HOSTIS ABSTULIT : 1793.

POPULUS SONEGIENSIS RESTAURAVIT 1806.

3<sup>e</sup> La châsse de sainte Waudru, en cuivre doré, donnée à l'église en 1882 ;

4<sup>e</sup> La châsse de saint Landry, en bois sculpté, doré et argenté, remise à neuf en 1882 ;

5<sup>e</sup> Plusieurs reliquaires-ostensoirs. Voici le détail des principaux :

a) Reliquaire-ostensoir en argent partiellement doré, du xv<sup>e</sup> siècle; il mesure 0 m. 315 de haut sur 0 m. 143 de large. Le pied a la forme d'un hexagone évasé; la tige garnie d'un nœud à six boutons ornés de quatre-feuilles soutient un cylindre posé horizontalement, terminé par des pignons à crochets, flanqués de flèches, reliés par un crétage fleuronné à une tourelle hexagonale crénelée, couverte d'une toiture en forme de pyramide à crochets, surmontée d'un Christ en croix accompagné de la sainte Vierge et de saint Jean et au revers de saint Christophe. L'un des pignons porte saint Vincent et ses deux fils, l'autre saint Christophe gravés.

b) Un reliquaire-ostensoir en argent du xv<sup>e</sup> siècle (hauteur 0 m. 226). Le pied est en octogone évasé; le nœud est muni de huit quatre-feuilles et la tige octogone supporte un T, dit *béquille de saint Antoine*, garni aux extrémités de deux clochettes et surmonté au milieu d'une statuette du saint Ermite.

c) Un reliquaire-ostensoir en argent partiellement doré, du xv<sup>e</sup> siècle. Le pied est à quatre lobes et la tige cylindrique est ornée d'un nœud en cristal. Les reliques sont renfermées dans un édicule à créneaux à quatre faces dont deux sont garnies de cristal; il est surmonté d'une pyramide terminée par un fleuron portant une croix (hauteur 0 m. 227).

d) Un reliquaire-ostensoir du xv<sup>e</sup> siècle, haut de 0 m. 30. Il est en argent et en partie doré; le pied est hexagonal, d'un grand évasement et a 0 m. 15 de diamètre. La tige, munie d'un nœud à six boutons orné de quatre-feuilles ciselés

supporte un cylindre horizontal, terminé par deux pignons à crochets, qu'un crétage fleuronné relie à une tourelle hexagonale à deux étages, qui s'élève au milieu et que surmonte une flèche.

e) Un reliquaire-ostensoir en argent du xv<sup>e</sup> siècle mesurant 0 m. 23 de hauteur. Le piedest à six lobes ; la tige hexagone, ornée d'un nœud, porte un cylindre placé verticalement entre deux contreforts, qui soutiennent un dais en forme de pyramide et surmonté d'un crucifix doré.

f) Reliquaire de la sainte Vraie Croix, croix en bois avec garnitures en argent. Don du chanoine Pollio;

g) Un ciboire en cuivre doré qui date de la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Le pied est à six lobes et le nœud porte des boutons en forme de losanges ornés de quatre-feuilles en gravure. La coupe qui mesure un diamètre de 0 m. 14 centimètres est fort évasée ; le couvercle malheureusement n'en existe plus ;

h) Un ostensoir en cuivre doré, incrusté de nombreux morceaux de corail, travail italien, qui date de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ou du commencement du xvii<sup>e</sup> ; la hauteur est de 0 m. 61. Cette pièce a été retrouvée sous la Place du Marché ;

i) Une crosse abbatiale du XIII<sup>e</sup> siècle, haute de 1 mètre 75 centimètres avec hampe en bois recouverte de huit lames d'argent et dont le nœud en cuivre ciselé et doré est incrusté de quatre plaques en argent, orné de feuillage sur fond niellé.

La douille est ornée d'une bande niellée comprise entre deux bandes ornées de pierreries et de filigranes et dont celle du milieu porte la légende : RELIQUIE SANCTE AGATE VIRGINIS. La volute en cuivre doré, ornée de feuillage, se termine par un fruit entouré de feuilles ;

j) Une masse de bedeau, xvi<sup>e</sup> siècle, avec hampe garnie de clous en argent ;

k) Grand plat profond en cuivre repoussé et estampé, portant au centre un écusson chargé d'un cœur et accosté de deux lions ; le rebord assez large est orné de rinceaux étoilés de fleurs, et de coeurs ; le plat mesure 55 centimètres de diamètre et peut être attribué à la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou au commencement

du XVII<sup>e</sup>. Ce bassin a toujours servi pour le *mandatum* du Jeudi-Saint;

11<sup>e</sup> Un vase en cuivre avec anse, sorte d'aiguière, ornée de gravures, mais qui est d'une époque postérieure à la dinanderie précédente; il sert également le Jeudi-Saint à la cérémonie du lavement des pieds;

12<sup>e</sup> Citons enfin parmi les ornements sacerdotaux encore conservés, trois ornements précieux :

a) Le premier est un ornement blanc complet composé d'une chape, d'une chasuble, de deux dalmatiques et de tous les accessoires; il est en drap d'or avec orfrois en soie, ornés de sujets brodés à l'aiguille représentant les sacrements, à l'exception du mariage, et certains mystères de la religion. Il est d'un grand prix, et désigné sous le nom d'ornement de Philippe II; sans doute que ce souverain en fit cadeau à la Collégiale de Saint-Vincent. Il a été restauré vers 1860, le fond aurait dû être en soie et la réfection des broderies laisse à désirer;

b) Le second est très ancien, mais incomplet. Il a le fond en brocart de couleur brune avec orfrois et ornés de divers sujets brodés à l'aiguille. Il y manque la chape ainsi que divers accessoires;

c) Le troisième est un ornement blanc complet, en fond de soie brodée de soutache de même étoffe, formant des branches de feuillage et portant au bas de chaque pièce les armoiries de l'impératrice Marie-Thérèse. Ce travail est attribué aux dames de la cour de cette souveraine, qui en fit elle-même don à la collégiale.

### Salle du Chapitre

Avant de se séparer nous montons, au fond de l'église, l'escalier de pierre qui mène à l'étage, où nous pénétrons d'abord dans une grande salle, avec plafond en chêne, entourée d'armoires de la même essence et qui sert à remiser des objets du culte; puis dans une autre pièce, qui fait suite à la première, et appelée la salle du chapitre; c'est là que se tiennent maintenant les séances du conseil de fabrique. Cette salle est garnie de

bancs et de lambris en chêne, le plafond en est plâtré et porte le millésime de 1786. La construction est cependant antérieure à cette date et il est probable que dans le principe le plafond était également en chêne comme celui de la pièce voisine ; sur la serrure de la porte d'entrée est marquée la date de 1602. Cette salle servait aux réunions du chapitre, sans doute depuis que la salle capitulaire primitive avait été convertie jadis en oratoire. Elle renferme actuellement plusieurs toiles, des statuettes, des dinanderies, des spécimens de cuir de Cordoue, d'anciennes glaces de Venise et une quantité d'autres objets dont le détail serait trop long.

### Constructions adjacentes

Pour ne rien omettre, il faudrait examiner encore quelques constructions extérieures attenantes à l'église, le long de la partie ouest du cloître, et qui datent du XVI<sup>e</sup> siècle : entre autres une maison dont le rez-de-chaussée sert actuellement d'habitation au *clocheman* ; la place y contiguë, qui est à l'usage de la bibliothèque paroissiale ; une habitation adossée aux parois du clocher, qui date de la même époque et qui a sans doute servi au logement d'un employé de l'église. Tout cela sont-ce des restes de l'ancienne demeure monastique des chanoines ? Nous n'oserions le prétendre et peut-être aurions-nous grande peine à en trouver des vestiges. Nous avons d'ailleurs poussé déjà assez loin nos investigations.

Pour la plupart des membres, cette visite fut une véritable révélation ; jamais ils n'avaient exploré leur église jusque dans ses détails ; aussi tous se sont retirés on ne peut plus satisfaits de l'intéressante promenade archéologique qu'il venaient d'accomplir.